

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU  
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 6 JUIN 2014

VOLUME 211

**CLAUDE MORIN & DANIELLE BERGERON**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU :  
Me EDITH FARAH ELASSAL

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois  
Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec  
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec  
Me CHRISTINA CHABOT pour le Directeur général des élections du Québec  
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec  
Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT pour l'Ordre des ingénieurs du Québec  
Me FÉLIX RHÉAUME et Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
KAZIMIR OLECHNOWICZ	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	7
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	124
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY	151
RÉINTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	152
CHRISTIAN FAY	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	156
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	172
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me BENOIT BOUCHER	177

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
171P-1836 : Contributions politiques provinciales effectuées par des associés/employés de CIMA+ et des personnes résidant aux mêmes adresses, 1998-2011	8
171P-1837 : Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par Kazimir Olechnowicz et des membres de sa famille aux partis politiques provinciaux	38
171P-1838 : Réclamations de la TPS-TVQ du 1er avril 2001 au 30 août 2007	90
171P-1839 : Extraits de l'agenda de Pierre Bibeau - Rencontres avec Olechnowicz	108





1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce sixième (6e)  
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 KAZIMIR OLECHNOWICZ, ingénieur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1]** Bon matin, Monsieur Olechnowicz.

12 R. Bon matin. Hier, on s'est laissé, on commençait à  
13 aborder la question du financement des partis  
14 politiques et on va traiter de ça ce matin. On va  
15 commencer immédiatement sur la question. Est-ce que  
16 vous avez une idée du montant auquel les... le  
17 montant auquel les employés et les sociétaires de  
18 CIMA ont pu contribuer aux différents partis  
19 politiques provinciaux mil neuf cent quatre-vingt-  
20 seize à deux mille onze (1996-2011)?

21 R. Quelques millions.

22 Q. **[2]** O.K. Je vais le mettre immédiatement à l'écran,  
23 Madame Blanchette, ça nous permettra d'alimenter la  
24 discussion. C'est l'onglet numéro 1 et je vais  
25 produire le tableau sous 18...

1 LA GREFFIÈRE :

2 1836.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 1836.

5 LA GREFFIÈRE :

6 171P.

7

8 171P-1836 : Contributions politiques provinciales  
9 effectuées par des associés/employés  
10 de CIMA+ et des personnes résidant aux  
11 mêmes adresses, 1998-2011

12

13 Alors, le tableau s'intitule « Contributions  
14 politiques provinciales effectuées par les associés  
15 et les employés de CIMA+ et de personnes résidant  
16 aux mêmes adresses » de quatre-vingt-dix-huit à  
17 deux mille onze (98-2011). Alors, c'est un cumul  
18 qui a été préparé par les analystes ici de la  
19 Commission et on y voit, année par année, les dons.  
20 Alors, au Parti libéral, au Parti québécois et à  
21 l'ADQ. C'est les seuls qui ont été cumulés pour des  
22 montants, vous le voyez année après année. C'est...  
23 est-ce que c'est la première fois que vous voyez ce  
24 tableau-là?

25 R. Oui.



1 Q. **[3]** O.K. Alors, écoutez, regardez, ça vous donne  
2 une idée. Et on voit qu'il y a... à partir de deux  
3 mille un (2001), deux mille deux (2002), ça  
4 commence à augmenter rapidement. À partir de deux  
5 mille deux (2002), cent cinquante-cinq (155 000 \$),  
6 deux cent mille (200 000 \$), cent soixante-six  
7 mille (166 000 \$). On va se rendre jusqu'à trois  
8 cent vingt mille (320 000 \$) en deux mille sept  
9 (2007). Une forte diminution à partir de deux mille  
10 neuf (2009) et c'est... à partir de deux mille onze  
11 (2011), il y a à peu près plus rien, pour un total  
12 de deux millions cent cinquante-huit mille  
13 (2,158 M\$). Est-ce que ce chiffre-là vous semble,  
14 pour ce que vous en savez, est-ce que ça vous  
15 semble conforme à la réalité?

16 R. Bien, l'ordre de grandeur, à mon avis, est correct,  
17 là. Oui.

18 Q. **[4]** O.K. En fait, on regardera tout à l'heure par  
19 colonne, par parti politique. C'est peut-être un  
20 peu plus ce qui va nous intéresser. Et on y voit...  
21 tiens, immédiatement, au niveau du Parti libéral.  
22 Alors, écoutez, là, en dix-neuf cent quatre-vingt-  
23 dix-neuf (1999), tous les gens de chez CIMA donnent  
24 un total de neuf mille six cents dollars (9 600 \$)  
25 et on va se rendre à cent quatre-vingt mille

1 dollars (180 000 \$) en l'an deux mille huit (2008).  
2 Alors, on voit qu'il y a beaucoup de mouvements,  
3 beaucoup de dons provenant des employés et associés  
4 de CIMA au Parti libéral. Est-ce qu'il y avait une  
5 politique chez CIMA à ce sujet-là?

6 R. Bien, je dirais que oui. En fait, chez CIMA, comme  
7 je vous expliquais hier, on est... on est des  
8 propriétaires, des associés et ça faisait partie,  
9 je dirais, de... de notre développement de dire...  
10 ce qu'on demandait aux associés, c'était de  
11 s'impliquer tant au niveau fédéral, provincial,  
12 municipal dans leur comté. Et quand qu'on avait des  
13 demandes, de contribuer aux différents partis, mais  
14 de façon légale. Alors, c'était... c'était oui. Il  
15 y avait une politique d'encouragement d'aller dans  
16 cette direction-là.

17 Q. **[5]** À tout le moins, de l'encouragement. On  
18 s'attendait à ce qu'un associé contribue?

19 R. En fait, on disait « vous contribuez au parti que  
20 vous voulez. » Alors, il y en a évidemment, vous  
21 voyez au Parti libéral, Parti québécois, l'ADQ,  
22 c'était au choix des gens, tant au niveau fédéral.  
23 Ils pouvaient contribuer au Parti libéral, Parti  
24 conservateur comme ils voulaient...

25 Q. **[6]** O.K.

1 R. ... au NPD et...

2 Q. **[7]** On va laisser, quant à nous, on ne traite pas  
3 des questions du fédéral ici.

4 R. O.K.

5 Q. **[8]** Alors, on va s'en tenir uniquement au  
6 provincial et municipal.

7 R. D'accord.

8 Q. **[9]** Alors, on laissait les gens libres...

9 R. Oui.

10 Q. **[10]** ... de contribuer au parti de leur choix, mais  
11 on leur disait qu'ils devaient contribuer.

12 R. Ça faisait partie... un peu comme, je dirais, on  
13 encourage également la même chose au niveau de  
14 Centraide. Les montants que vous voyez là sont  
15 gros, mais on donne plus que ça à Centraide dans  
16 une année...

17 Q. **[11]** Hum, hum.

18 R. ... au niveau mettons... on a eu des années de deux  
19 cent mille (200 000 \$).

20 Q. **[12]** Oui.

21 R. Donc, on croit que ça fait partie aussi de... de  
22 notre devoir de citoyen de contribuer au niveau  
23 politique mais social également et en plus, là, on  
24 pourrait sans doute sortir les tableaux de  
25 fondations de différents hôpitaux et autres

1           auxquelles on contribuait, là. Et il faut mettre ça  
2           aussi en perspective. En quatre-vingt-dix-neuf  
3           (99), c'est vrai que le montant est pas gros, mais  
4           on avait peut-être un chiffre d'affaires de vingt  
5           millions (20 M). Vers la fin, on avait un chiffre  
6           d'affaires de peut-être deux cent cinquante  
7           millions (250 M). Donc, l'entreprise, puis comme je  
8           vous ai dit également tantôt, l'entreprise a fait  
9           une vingtaine de fusions.

10        Q. **[13]** Oui.

11        R. Donc, on a eu une croissance au niveau du  
12        personnel, des associés. Alors, c'était dans la  
13        continuité, là.

14        Q. **[14]** Alors, on va... on va y arriver. On va peut-  
15        être regarder à partir de deux mille un-deux mille  
16        deux (2001-2002). Jusqu'à ce moment-là, aviez-  
17        vous... avant deux mille un (2001), est-ce que CIMA  
18        était sollicitée par les responsables de  
19        financement des partis politiques?

20        R. Oui. Je dirais qu'on... une fois qu'on commence à  
21        donner, les gens donnaient une année, nous  
22        demandent si on a l'intention de renouveler, là.  
23        Alors, on reçoit des lettres d'invitation parce que  
24        là-dedans, il y a... il y a également des...  
25        beaucoup de rencontres, je dirais des cocktails

1 avec des ministres, des députés, qui font leurs  
2 activités. Il y en a qui étaient à mille dollars  
3 (1000 \$), il y en a qui étaient à cinq cents (500),  
4 il y en a qui étaient à trois mille (3000) dans le  
5 temps.

6 Q. **[15]** Oui.

7 R. Alors, il y en a plusieurs à l'intérieur de ça.

8 Q. **[16]** Alors, on va arriver peut-être plus  
9 spécifiquement. Est-ce que vous, vous avez reçu une  
10 demande de monsieur Marc Bibeau du Parti libéral de  
11 faire... de donner de l'argent au Parti libéral?

12 R. Je dirais qu'avant l'élection de deux mille trois  
13 (2003), je pense?

14 Q. **[17]** Oui, l'élection où monsieur Charest a pris le  
15 pouvoir?

16 R. Oui.

17 Q. **[18]** Oui.

18 R. J'avais rencontré Marc Bibeau comme je faisais à  
19 chaque année puis comme j'ai fait avec ses  
20 prédécesseurs. Et puis ce qu'il m'avait dit, c'est  
21 que comme objectif, mais c'était sa suggestion pour  
22 des grandes firmes, je crois que c'était pas  
23 seulement CIMA, il m'avait donné l'objectif de cent  
24 mille dollars (100 000 \$) à ce moment-là.

25 Q. **[19]** O.K. Alors, monsieur Bibeau, c'est le terme

1 qu'il emploie. Lui c'est un objectif?

2 R. Bien en fait, il me fait une suggestion, là. C'est  
3 sûr que j'ai toujours le choix de dire non. Je suis  
4 pas obligé de... de contribuer. Mais pour moi, pour  
5 avoir fréquenté, je dirais, beaucoup de politiciens  
6 beaucoup du Parti libéral, mais beaucoup aussi des  
7 autres partis, j'ai été président d'associations  
8 des ingénieurs-conseils, de l'industrie électrique  
9 et autres, donc j'ai eu la chance de rencontrer des  
10 premiers ministres, des ministres et autres. Et je  
11 voyais les gens qui travaillaient, qui se  
12 démenaient et honnêtement, quand arrivait les...  
13 mettons le niveau du financement puis qu'ils nous  
14 envoyaient une lettre demandant : « Est-ce que vous  
15 voulez contribuer? », bien je trouvais que c'était  
16 la moindre des choses. Honnêtement, je trouve que  
17 les politiciens ont beaucoup de mérite, quant à  
18 moi, là, je veux dire ils travaillent presque sept  
19 jours par semaine. Et ils négligent des fois leur  
20 vie personnelle, familiale et même financière parce  
21 que la plupart des gens, quand ils travaillent en  
22 politique... le premier ministre qui fait... qui  
23 fait pas deux cent mille (200 000) je pense, je  
24 trouve ça aberrant, là, je veux dire...

25 Q. [20] Alors, vous trouviez qu'il y avait...

1 (09:46:45)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[21]** Mais Monsieur Olechnowicz?

4 R. Oui.

5 Q. **[22]** Honnêtement, là, quand vous dites : « J'avais  
6 le choix », c'est plus ou moins vrai, là?

7 R. Bien c'est-à-dire...

8 Q. **[23]** Vous aviez le choix, mais...

9 R. Oui, c'est-à-dire que j'ai le choix de... de dire  
10 non.

11 Q. **[24]** Oui.

12 R. O.K. J'ai le choix de le dire...

13 Q. **[25]** De façon théorique.

14 R. ... et honnêtement, j'ai également... peut-être  
15 qu'il peut y avoir des conséquences que je connais  
16 pas, mais j'aime mieux pas prendre ces chances-là.

17 Q. **[26]** C'est ça.

18 R. Et si... si vous regardez...

19 Q. **[27]** Mais c'est un choix que vous faites  
20 d'affaires, aussi?

21 R. Oui. Oui, oui. Non mais comme... vous allez me dire  
22 j'ai le choix de donner à Centraide, hein? Et là,  
23 je peux pas dire que j'attends un retour.

24 Q. **[28]** Non.

25 R. Et on donne deux cent mille (200 000).

1 Q. **[29]** J'imagine que non.

2 R. Non. Non, non. Il y en a pas. Il y en a pas. C'est  
3 juste... on donne, CIMA, nos employés...

4 Q. **[30]** Moi je peux plus rien dire...

5 R. O.K. Non mais moi je peux vous dire, là, nos  
6 employés, nos associés et CIMA on donne... on a  
7 donné, dans nos bonnes années, là on donne un peu  
8 moins parce que c'est plus difficile, on donnait  
9 deux cent mille (200 000) à Centraide au Québec.  
10 Donc... puis ça, c'était certainement pas pour un  
11 retour de quelque chose. Alors, il faut... il faut  
12 pas penser, parce qu'on donne en politique, qu'on  
13 s'attend uniquement à un retour. Je pense qu'on  
14 peut contribuer parce que les...

15 Q. **[31]** Alors, si c'est pas uniquement à un retour,  
16 vous vous attendez à quoi d'autre?

17 R. Bien en fait, je veux, je pense, remercier les gens  
18 qui se présentent en politique parce qu'eux nous  
19 demandent de les aider. Quand ils font un cocktail  
20 puis qu'ils ont, je ne sais pas, ils ont trente  
21 (30) personnes à mille dollars (1000 \$) à recevoir,  
22 bien c'est pas tellement monsieur et madame Tout le  
23 monde de la population qui peut y aller, là.

24 Q. **[32]** Mais, on peut dire que quand vous donnez à  
25 Centraide, c'est un choix parfaitement libre de



1           votre part.

2           R. Oui.

3           Q. **[33]** Mais quand...

4           R. Bien on nous le demande. Centraide font aussi une  
5           certaine sollicitation pour, à chaque année, venir  
6           nous rencontrer puis...

7           Q. **[34]** Oui. Ça empêche pas la sollicitation, mais  
8           votre choix, là, il est... il est libre. Vous avez  
9           le choix de donner à Centraide ou à n'importe quel  
10          autre organisme de charité que de votre choix ou à  
11          plusieurs organismes de charité parce que votre  
12          compagnie est en bonne santé financière.

13          R. Oui.

14          Q. **[35]** Mais quand on vous sollicite, que des partis  
15          politiques vous sollicitent, c'est un choix surtout  
16          d'affaires que vous faites.

17          R. Oui. Bien c'est un choix d'affaires. Il faut pas  
18          oublier qu'au total, au Gouvernement du Québec,  
19          comme je disais hier, mettons nos... nos honoraires  
20          ont pu passer sur les années de peut-être cinq  
21          millions à quatre-vingt-dix-neuf (99) à jusqu'à une  
22          centaine de millions, comme je vous disais hier.  
23          Donc... mettons que j'aime mieux pas prendre de  
24          chance. On prend une police d'assurance. C'est pas  
25          la raison principale, mais fort probablement que

1 j'aurais pas osé dire : « Regarde, on arrête toute  
2 contribution à tout parti politique à jamais. » Je  
3 sais pas quelles conséquences ça aurait eu. Peut-  
4 être que ça aurait peu eu de conséquences, mais  
5 j'ai certainement pas voulu prendre ce risque-là.

6 Q. **[36]** O.K.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[37]** On va rester sur ce thème-là. Il y a pas de  
9 risque à arrêter de donner à Centraide alors que  
10 vous dites que vous vouliez pas prendre la chance  
11 de cesser de donner à des partis politiques. C'est  
12 peut-être là qu'elle est la différence?

13 R. Oui, oui, peut-être.

14 Q. **[38]** O.K.

15 R. Mais je peux pas non plus dire, et je dirais  
16 honnêtement qu'avec l'évolution, je dirais qu'il y  
17 a peut-être vingt-cinq (25) ans la chance était  
18 beaucoup plus grande de pas donner, à mon avis,  
19 parce que, comme je disais tantôt, dans les années  
20 soixante (60) quand c'était le ministre directement  
21 qui donnait les mandats ou les, admettons que là,  
22 je vous dirais que on avait, on aurait peut-être  
23 pas eu le choix...

24 Q. **[39]** Une relation de cause à effet à ce moment-là.

25 R. Exact, exact. Mais aujourd'hui, pour être honnête,

1 les gens, il y a des comités de sélection, il y a  
2 des comités de sélection de trois à cinq personnes  
3 à peu près sur tous les projets et je crois  
4 personnellement que dans, depuis une quinzaine  
5 d'années, ces comités de sélection-là sont, sont  
6 assez étanches et si j'étais un ministre, j'oserais  
7 pas parler à un membre du comité de sélection parce  
8 que je pense ça serait dangereux ça fait que je,  
9 c'est pour ça que je pense que, avec le temps,  
10 réellement, les mandats, en tout cas dans notre  
11 domaine d'ingénierie, ils étaient réellement donnés  
12 par des gens dans les différents ministères, que ce  
13 soit le ministère des Transports ou à Hydro-Québec  
14 ou dans le domaine hospitalier ou autre, donc, en  
15 tout cas, moi j'en ai fait, j'en ai fait des  
16 cocktails puis ça m'est jamais arrivé de demander à  
17 un ministre ou quelqu'un un projet puis c'est pas  
18 comme ça que, qu'on procédait.

19 Q. **[40]** O.K.

20 R. Et ça m'est jamais non plus arrivé que un ministre,  
21 peu importe le parti politique, me demande quoi que  
22 ce soit pour lui personnellement.

23 Q. **[41]** O.K.

24 R. Ça m'est jamais arrivé.

25 Q. **[42]** Mais on va revenir maintenant.

1 R. Oui.

2 Q. **[43]** Sur ce thème-là parce que...

3 (09:50:58)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[44]** Oui, si vous me permettez cependant, Monsieur  
6 Olechnowicz, vous étiez dans l'entourage de ces  
7 gens-là.

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[45]** Alors donc...

10 R. J'étais, non, non, j'avais accès autant au premier  
11 ministre que aux ministres, j'avais accès à tout le  
12 monde, ça c'est certain. Je veux dire, je l'avais  
13 par mon rôle en tant que président de CIMA, je  
14 l'avais par mon rôle en tant que président  
15 représentant tous les ingénieurs du Québec ou toute  
16 l'industrie électrique du Québec ou des Centres de  
17 grands projets du Québec, donc c'est certain que  
18 j'avais l'occasion de les rencontrer régulièrement.

19 Q. **[46]** Alors c'est sûr que...

20 R. Oui.

21 Q. **[47]** ... vous aviez une longueur d'avance sur les  
22 autres?

23 R. J'avais une longueur d'avance, dans les années où  
24 j'ai été président, mais à peu près tous mes  
25 confrères ont été président de l'Association des

1           ingénieurs-conseils chacun notre tour, que ce soit  
2           Jean-Pierre Sauriol, on peut tous les nommer, on a  
3           tous été président, on était président pour un an à  
4           la fois alors je dirais que si il y a huit, neuf  
5           grandes firmes au Québec, il y a...

6           Q. **[48]** Ce que je veux dire...

7           R. Oui.

8           Q. **[49]** ... Monsieur Olechnowicz...

9           R. Oui.

10          Q. **[50]** ... c'est que, à partir du moment où vous  
11          fournissez, vous financez à la caisse électorale à  
12          hauteur de cent mille (100 000)...

13          R. Bien, en fait, il faut faire attention, c'est pas  
14          CIMA, là, ce sont les, comme on dit, les individus,  
15          les associés de CIMA.

16          Q. **[51]** Hum...

17          R. O.K. Non, mais je, petite nuance parce qu'on se le  
18          faisait dire que c'était pas un chèque de CIMA,  
19          c'était des individus qui donnaient un chèque.

20          Q. **[52]** Je comprends.

21          R. Oui.

22          Q. **[53]** Mais c'était des individus de chez... de CIMA  
23          qui étaient par la suite remboursés par CIMA.

24          R. Ils étaient pas remboursés. On a, en fait, en fait  
25          CIMA, la grande différence, CIMA c'est une société.

1 On n'a même pas de salaire chez CIMA. O.K.? Nos  
2 associés n'ont pas de salaire, on donne ce qu'on  
3 appelle une avance, un retrait prioritaire et, à la  
4 fin de l'année, si on fait de l'argent, il va y  
5 avoir un surplus puis si on perd de l'argent, les  
6 associés il faut qu'ils mettent de l'argent dans un  
7 pot. Donc en aucun cas un associé chez CIMA était  
8 remboursé parce que, si je remboursais un associé,  
9 je le rembourse avec son argent ça fait que...

10 Q. **[54]** O.K.

11 R. ... c'est la grande différence entre...

12 Q. **[55]** O.K. Je comprends.

13 R. ... une société comme CIMA et, admettons, des  
14 corporations ou autres ou des gens qui sont à la  
15 bourse.

16 Q. **[56]** O.K. Je comprends.

17 R. Ils peuvent avoir des prête-noms.

18 Q. **[57]** Mais ce que je veux dire...

19 R. Oui.

20 Q. **[58]** ... c'est que les gens qui sont partie de la  
21 société, de votre société sont les gens qui  
22 fournissent à hauteur de cent mille (100 000)  
23 auprès...

24 R. Bien, chacun, admettons, jusqu'à un maximum de  
25 trois mille (3000). En fait, en général, ils

1            donnaient trois mille (3000), là.

2            Q. **[59]** Oui, mais...

3            R. Oui.

4            Q. **[60]** ... au total...

5            R. Oui, oui. Bien si...

6            Q. **[61]** ... la société CIMA...

7            R. Oui.

8            Q. **[62]** ... donnait cent mille (100 000).

9            R. Oui, si on veut.

10           Q. **[63]** Bon.

11           R. Mais ce que j'aurais pu faire, et j'ai jamais voulu  
12           le faire, j'aurais pu, il y a certains de mes, de  
13           nos confrères, puis on l'a vu qui, admettons, à  
14           partir du cent mille (100 000) organisaient un  
15           cocktail, amenaient un ministre, puis, là,  
16           invitaient des, admettons, des entrepreneurs, des  
17           sous-traitants ou autres. Et j'ai jamais voulu  
18           faire ça parce que je me suis dit je vais me mettre  
19           en conflit d'intérêt potentiel parce que si  
20           j'invite des entrepreneurs que je vais surveiller  
21           tantôt sur les chantiers, bien, si l'entrepreneur  
22           m'appelle puis dit « J'ai été à ton cocktail, j'ai  
23           fourni puis, là, aide-moi sur un extra. » on a  
24           jamais voulu jouer cette carte-là donc on s'est dit  
25           on va donner uniquement à partir des associés puis,

1           à l'occasion, ça pouvait être des épouses  
2           d'associés puis, à l'occasion, ça pouvait être des  
3           enfants d'associés quand on manquait, admettons,  
4           d'associés.

5           Q. [64] Mais vous...

6           R. Mais c'était toujours à même l'argent...

7           Q. [65] Donc...

8           R. ... des associés.

9           Q. [66] Donc...

10          R. Oui.

11          Q. [67] ... c'était toujours associés ou parents ou  
12          enfants d'associés...

13          R. Oui, mais admettons à quatre-vingt...

14          Q. [68] ... de la compagnie CIMA.

15          R. Oui, quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) des  
16          associés, peut-être... oui.

17          Q. [69] Ce que j'essaie de vous expliquer...

18          R. Oui.

19          Q. [70] ... et de vous demander...

20          R. Oui.

21          Q. [71] ... c'est qu'à partir du moment où vous  
22          fournissez à hauteur de cent mille (100 000)...

23          R. Oui.

24          Q. [72] ... et à partir du moment où vous avez un lien  
25          privilegié directement avec le premier ministre et



1 plusieurs ministres, il est certain...

2 R. Bien, pas privilégiés, j'ai des contacts mais je  
3 peux pas dire que je suis un ami, là.

4 Q. **[73]** Bien, c'est déjà privilégié par rapport...

5 R. Mais j'ai des contacts, oui, oui.

6 Q. **[74]** ... à la majorité...

7 R. Je peux y parler.

8 Q. **[75]** ... des gens qui...

9 R. Oui.

10 Q. **[76]** ... ont pas ces contacts-là.

11 R. Oui.

12 Q. **[77]** Alors à partir de ce moment-là, je comprends  
13 que vous ne parlez pas directement de contrats, je  
14 comprends que vous n'avez pas à parler directement  
15 de contrats. Vous ne commettriez pas cette gaffe-là  
16 mais tout se passe dans le non-dit. Vous avez une  
17 longueur d'avance sur les autres quand vous obtenez  
18 ou quand un contrat provient de CIMA...

19 R. Mais...

20 Q. **[78]** ... et que vous...

21 R. Oui.

22 Q. **[79]** ... vous soumissionnez.

23 R. Mais il faut comprendre le contexte. Dans les  
24 années deux mille (2000)...

25 Q. **[80]** Oui.

1 R ... je dirais, il y a eu tellement de travail dans  
2 le domaine, ça a été une décennie où est-ce qu'il y  
3 a eu énormément de travail d'infrastructures puis à  
4 ça on peut rajouter tous les projets d'Hydro-Québec  
5 avec les projets de Eastman, Rupert, après ça la  
6 Romaine, si on rajoute tous les projets du  
7 ministère des Transports, ça a été, il y en avait  
8 du travail pour tout le monde, là.

9 Q. [81] Et vous connaissiez le président d'Hydro-  
10 Québec?

11 R. Oui, bien je connais, évidemment, je veux dire, on  
12 travaille à Hydro-Québec. Je connais... ça ne  
13 serait pas normal que je ne le connaisse pas. Je  
14 veux dire, ça serait anormal.

15 Q. [82] Je comprends.

16 R. Ça fait que, je veux dire, je connais à peu près  
17 tous les, mettons, les gens d'affaires du Québec,  
18 là.

19 Q. [83] Et quel était votre chiffre d'affaires avec  
20 Hydro-Québec?

21 R. De l'ordre de vingt-cinq millions (25 M\$), peut-  
22 être.

23 Q. [84] C'est toujours le cas?

24 R. Oui.

25 Q. [85] Et avec le MTQ?

1 R. MTQ, ça a varié. On est allés peut-être à un  
2 maximum une année jusqu'à soixante millions  
3 (60 M\$). Cette année, on est peut-être aux  
4 alentours de quarante-cinq (45 M\$).

5 Q. **[86]** Et le ministère de la Santé?

6 R. C'est plus difficile à dire parce que c'est des  
7 projets individuels, mais c'est plusieurs millions.  
8 Je veux dire, on est impliqués dans... en fait,  
9 dans les hôpitaux des différentes régions, on a des  
10 bureaux dans vingt-trois (23) villes au Québec,  
11 comme je vous disais. Donc, des hôpitaux, qu'ils  
12 soient à Québec, qu'ils soient peu importe dans  
13 quelle région, à Sherbrooke, CIMA est impliquée  
14 dans ces dossiers-là, dans plusieurs dossiers.  
15 Donc, on parle de plusieurs millions de dollars  
16 d'honoraires. Je n'ai pas le détail, là, mais...

17 Q. **[87]** O.K.

18 (09:56:36)

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[88]** Alors, si on le résume, on en a parlé un peu  
21 hier, vous en avez pour à peu près cent millions  
22 (100 M\$) par année d'honoraires?

23 R. Bien, ça a été sans doute notre meilleure année.

24 Q. **[89]** O.K.

25 R. Je dirais qu'on est peut-être présentement peut-

1 être plus proche du soixante-dix (70 M\$), parce que  
2 ça a baissé.

3 Q. [90] Soixante-dix (70 M\$) à cent millions (100 M\$)  
4 à peu près d'honoraires provenant de l'ensemble du  
5 secteur public québécois?

6 R. Oui. Bien, mettons, dans les bonnes années, à  
7 partir de fort probablement deux mille cinq (2005)  
8 à...

9 Q. [91] C'est donc un client important.

10 R. Oui, oui, oui.

11 Q. [92] En fait, c'est pour le tiers du chiffre  
12 d'affaires de...

13 R. Oui, oui. Je reconnais que le gouvernement du  
14 Québec est notre principal client. Puis c'est lui  
15 qui nous a fait grandir puis qui nous permet  
16 maintenant de nous établir ailleurs au Canada et  
17 ailleurs dans le monde.

18 Q. [93] On va revenir un petit peu, parce qu'on a  
19 sauté sur plusieurs sujets qu'on va approfondir un  
20 petit peu. Je revenais tout à l'heure à monsieur  
21 Bibeau, qui vous place un objectif, et vous nous  
22 avez dit, monsieur Bibeau vient vous voir, il dit :  
23 « J'aimerais ça que CIMA nous donne cent mille  
24 dollars (100 000 \$). »

25 R. Bien, je ne me souviens pas si... ça joue dans les

1 deux sens, dans le sens où, écoutez, moi ça fait  
2 des années que je contribuait au Parti libéral,  
3 puis en fait, vous avez vu, au Parti Québécois ou  
4 autre, mais moi personnellement j'étais en contact  
5 avec le Parti libéral. Donc, je savais très bien  
6 qu'il y avait des objectifs. Une année, c'était une  
7 année d'élections, donc, je n'avais pas d'idée, ça  
8 fait que ce qu'il m'a dit c'est que les grandes  
9 firmes au Québec, c'était de l'ordre de cent mille  
10 (100 000 \$). Donc...

11 Q. **[94]** Il vous a même rappelé que dans les autres  
12 firmes aussi, alors toutes les grandes firmes...

13 R. Bien, sans me rappeler, mais c'est... je pense,  
14 CIMA faisait partie des grandes firmes du Québec,  
15 donc je serais surpris qu'il ait demandé moins à  
16 SNC ou à d'autres.

17 Q. **[95]** Et par l'association...

18 R. En tout cas, je n'ai pas le détail.

19 Q. **[96]** Et par l'Association des ingénieurs-conseils,  
20 vous saviez qu'on avait fixé à peu près les mêmes  
21 objectifs dans les autres grandes firmes au Québec.

22 R. Non. En fait, ce n'était pas un sujet qu'on se  
23 parlait. Je veux dire, les contributions  
24 politiques, on n'a jamais... en tout cas, moi je  
25 n'ai jamais parlé de ça avec mes confrères.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [97] Pourquoi?

3 R. On se rencontrait dans les cocktails puis tout ça,  
4 mais tu sais, on n'était pas, ce n'était pas le...

5 Q. [98] Ce n'était pas un sujet avec lequel vous étiez  
6 à l'aise de discuter.

7 R. Bien, il y a des choses, mettons, dans des  
8 entreprises, que vous parlez, puis d'autres que  
9 vous ne parlez pas. Ça c'est un sujet, en tout cas,  
10 que moi...

11 Q. [99] Tabou?

12 R. Oui, oui. Puis je dois admettre que mes confrères  
13 non plus n'en parlaient pas.

14 Q. [100] Pourquoi? Parce que vous n'étiez pas à  
15 l'aise?

16 R. Bien...

17 Q. [101] Vous n'étiez pas à l'aise de dire que vous  
18 fournissiez à hauteur de cent mille dollars  
19 (100 000 \$), parce qu'il pouvait y avoir un lien  
20 avec ça et les contrats, et vous ne vouliez pas  
21 prendre la chance que les autres pensent ça?

22 R. Je savais que les autres donnaient aussi, parce que  
23 je les voyais, donc je pense que la plupart des  
24 grandes firmes contribuaient puis la plupart des  
25 grandes firmes avaient des projets, puis...

1 Q. **[102]** Puis il n'y a personne qui osait dire non?

2 R. Mais en même temps, on était... il faut comprendre  
3 que... il y a une chose qui est importante de  
4 comprendre, c'est que les partis politiques,  
5 mettons, ils ont quand même des besoins financiers.  
6 O.K.? Ils ont un siège social, ils ont des  
7 employés, et ils ont des élections.

8 Q. **[103]** Puis vous, vous avez besoin d'avoir des  
9 contrats et de travailler avec le gouvernement?

10 R. Mais pendant des années, le gouvernement donnait un  
11 certain montant aux partis politiques, mais qui  
12 était beaucoup moindre. Aujourd'hui, on continue de  
13 financer les partis politiques, on ne le voit pas  
14 sur le tableau, là, à même nos impôts. Donc,  
15 maintenant, bien je trouve ça beaucoup mieux,  
16 honnêtement, c'est que, à partir de nos impôts, les  
17 différents partis politiques reçoivent des argents  
18 annuellement sur le nombre de voteurs qu'ils ont  
19 eus. Alors, c'est une façon qu'ils ont trouvée, ce  
20 qui fait que...

21 Et l'autre élément également qui s'est  
22 amélioré, quant à moi, c'est qu'on met maintenant  
23 une limite au montant pour une campagne électorale.  
24 Alors, en mettant une limite au montant d'une  
25 campagne électorale, qui a été abaissée, ça fait

1 que les besoins maintenant sont un peu moins  
2 grands. Et honnêtement, moi cette année, je  
3 trouvais que les élections c'était beaucoup plus  
4 agréable, on n'avait pas quatre posters par poteau  
5 au Québec, des quatre partis politiques. On voit,  
6 il y avait moins de financement, beaucoup moins de  
7 pancartes et tout ça. Et je pense que ce n'est plus  
8 nécessaire. Je pense, avec les médias, tout ça, on  
9 n'a pas besoin d'avoir ça.

10 Donc, qu'on limite les dépenses des partis  
11 politiques comme on a fait, et que le gouvernement  
12 donne davantage, bien, maintenant ça a enlevé  
13 énormément de pression sur les gens qui auparavant  
14 contribuaient, parce que c'est le gouvernement qui  
15 l'a pris en charge.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Alors, Maître Crépeau, voulez-vous revenir à la  
18 question que vous posiez?

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[104]** Alors, on était, et j'y revenais, alors  
21 monsieur Bibeau vous dit : « On vous place un  
22 objectif de cent mille dollars (100 000 \$.) » Est-ce  
23 qu'il vous met un petit peu...

24 R. Il me suggère.

25 Q. **[105]** Il vous suggère.



1 R. Oui.

2 Q. **[106]** Est-ce qu'il vous met un petit peu en  
3 compétition avec les autres en disant : « Les  
4 autres fournissent le cent mille (100 000 \$) »?

5 R. Non.

6 Q. **[107]** Non?

7 R. Non.

8 Q. **[108]** Il ne vous parle pas de ce que les autres ont  
9 fourni ou ce qu'ils vont fournir?

10 R. Non. Non.

11 Q. **[109]** Des objectifs qu'il leur a placés?

12 R. Non.

13 Q. **[110]** Et en passant, quand monsieur Bibeau vient  
14 vous voir, est-ce qu'il dit, vous, Monsieur  
15 Olechnowicz, je m'attends à ce que vous me donniez  
16 cent mille dollars (100 000 \$)?

17 R. Écoutez, tantôt, je vous ai dit, c'est comme un  
18 cha-cha-cha. Ça se danse à deux. Je veux dire, moi,  
19 je sais que je vais contribuer. Ce que je ne savais  
20 pas, c'était-tu, c'était quoi la hauteur, c'était-tu  
21 quatre-vingt mille (80 000 \$), c'était-tu cent  
22 vingt mille (120 000 \$). Bon. Il m'a suggéré cent  
23 mille (100 000 \$). J'ai donné. Puis, honnêtement,  
24 il y a des années qu'on a donné plus, puis il y a  
25 des années qu'on a donné moins que les objectifs.

1 Q. **[111]** Et vous voyez, on ne s'entend pas sur la  
2 question. C'est là-dessus que je voulais traiter.  
3 Parce que quand je dis « vous », c'est vous  
4 personnellement, Monsieur Olechnowicz. Et vous me  
5 répondez au nom de la société. Quand il vient vous  
6 voir monsieur Bibeau...

7 R. Non, mais c'est...

8 Q. **[112]** ... il parle à la société CIMA.

9 R. Ça, c'est clair.

10 Q. **[113]** O.K.

11 R. Ça, c'est clair.

12 Q. **[114]** C'est clair?

13 R. Oui, oui. Je représente CIMA. Mais il me dit dans  
14 le même jet que ce n'est pas des chèques de  
15 compagnie, que c'est des chèques personnels  
16 d'individus et que... Dans le fond, je lui  
17 amènerais sans doute cent mille dollars (100 000 \$)  
18 qui ne serait pas juste des gens de CIMA, comme je  
19 disais tantôt...

20 Q. **[115]** Et le croyez-vous quand il vous dit ça  
21 monsieur Bibeau? Je vous demande, là, je vous  
22 demande, sérieusement, le croyez-vous, est-ce qu'il  
23 est sérieux quand il vous dit ça? Croyez-vous pour  
24 deux cents qu'il ne s'attend pas à ce que ce soit  
25 des chèques qui proviennent des gens qui sont

1 remboursés? Le phénomène des prête-noms était  
2 connu.

3 R. Mais, là, je vais vous répéter une deuxième fois.

4 Q. **[116]** Oui.

5 R. Il n'y a pas de prête-noms chez CIMA.

6 Q. **[117]** O.K.

7 R. Je vous ai expliqué tantôt que, chez CIMA, on est  
8 une société.

9 Q. **[118]** Oui.

10 R. Que ce sont les associés qui financent et qui  
11 ont... Les associés n'ont même pas de salaire.

12 Q. **[119]** Hum, hum.

13 R. Les associés ont une avance. Et à la fin de  
14 l'année, dans le fond, c'est... Je ne sais pas si  
15 vous savez comment ça fonctionne une société?

16 Q. **[120]** Oui, oui.

17 (10:03:04)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[121]** Monsieur Olechnowicz, ça fait combien de  
20 temps que vos enfants financent?

21 R. Bien, j'ai eu un garçon qui a financé une fois, un  
22 mille dollars (1000 \$).

23 Q. **[122]** Il avait quel âge?

24 R. Ah, il avait l'âge de la majorité.

25 Q. **[123]** Dix-huit (18) ans?

1 R. Oui, il avait au moins dix-huit (18) ans.

2 Q. **[124]** Puis il a financé à quelle hauteur?

3 R. Mille dollars (1000 \$), je crois.

4 Q. **[125]** Mille dollars (1000 \$)?

5 R. Oui.

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Q. **[126]** On va le mettre...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[127]** Dix-huit (18) ans?

10 R. Non, non, mais, je veux dire, c'est sûr que c'est  
11 moi qui ai payé.

12 Q. **[128]** Bon. Ça, ça s'appelle un prête-nom.

13 R. Non, mais, je veux dire, c'est le patrimoine  
14 familial.

15 Q. **[129]** Oui, mais ça s'appelle un prête-nom.

16 R. Non, non, non.

17 Q. **[130]** Bien!

18 R. Écoutez! Madame Marois, à sa campagne électorale,  
19 elle l'a dit elle-même. Je veux dire, ses enfants,  
20 ses enfants avaient financé avec son mari sa  
21 campagne. Puis c'était du patrimoine familial.  
22 Alors, moi, je pense qu'un patrimoine familial,  
23 c'est quelque chose, justement, qui peut se  
24 partager.

25 Me PAUL CRÉPEAU :

1 Q. **[131]** On va juste le mettre à l'écran pour le tirer  
2 au clair. Vous voyez données du Directeur général  
3 des élections concernant les dons faits par  
4 monsieur Olechnowicz, Kazimir Olechnowicz...

5 R. Oui.

6 Q. **[132]** ... et les membres de sa famille. Alors, on y  
7 voit votre nom et, dans une partie qui est  
8 caviardée, mais je vais vous montrer le document en  
9 intégral, je ne vous demande pas de répéter le  
10 nom...

11 R. Oui.

12 Q. **[133]** ... mais est-ce qu'il s'agit bien de votre  
13 épouse?

14 R. Oui. Oui, oui, oui.

15 Q. **[134]** Et c'est de votre fils...

16 R. Oui, oui.

17 Q. **[135]** ... en question?

18 R. Oui, oui, oui.

19 Q. **[136]** Alors, la partie caviardée, ce sont des  
20 données, à votre connaissance, sont-elles...

21 R. Oui, oui.

22 Q. **[137]** ... sensiblement exactes?

23 R. Oui.

24 Q. **[138]** Votre épouse a contribué...

25 R. Oui.

1 Q. [139] ... pour les montants mentionnés et votre  
2 fils que vous avez mentionné...

3 R. Oui.

4 Q. [140] ... aussi à ce moment-là?

5 R. Oui.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Vous le produisez?

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Oui, s'il vous plaît.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Alors 1837, onglet 2.

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Merci.

14

15 171P-1837 : Données du Directeur général des  
16 élections du Québec (DGE) concernant  
17 les dons faits par Kazimir Olechnowicz  
18 et des membres de sa famille aux  
19 partis politiques provinciaux

20

21 Q. [141] Mais c'est rien, parce que, tout à l'heure,  
22 on parle des sociétaires, des sociétaires, vous me  
23 dites, je comprends que ce n'est pas du salaire,  
24 mais est-ce qu'il y en a qui sont remboursés à même  
25 les comptes de dépenses?

1 R. Pas à ma connaissance. Pas à ma connaissance. Pas à  
2 ma connaissance. Je sais qu'il y a eu peut-être  
3 quelques employés qui, à un certain moment donné,  
4 il y a eu des demandes qu'on a fort probablement  
5 remboursés. Mais c'est peut-être dans l'ordre de  
6 deux pour cent (2 %), un pour cent (1 %), je ne  
7 sais pas trop. Mais la grande majorité chez nous,  
8 en tous les cas...

9 Q. **[142]** Ce sont des sociétaires?

10 R. Puis peut-être c'est grâce à la formule qu'on  
11 avait. Je veux dire, comme je vous expliquais hier,  
12 chez nous, on est une société, il n'y a personne  
13 qui est majoritaire, il n'y a personne qui a  
14 quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des actions.  
15 C'est réellement une entreprise qu'on veut qui  
16 appartienne à tout le monde. Donc, on avait peut-  
17 être la formule idéale qui s'adaptait. Mais ça  
18 s'adonne que c'était comme ça. Ça fait que je ne  
19 suis pas pour vous dire que c'est des prête-noms si  
20 ça n'en est pas.

21 Q. **[143]** La formule s'adaptait, mais, vous nous le  
22 dites, il y a des occasions où on a demandé à des  
23 employés de faire des...

24 R. Mais...

25 Q. **[144]** Attendez la question!

1 R. Oui.

2 Q. **[145]** Il y a des gens à un moment donné où un  
3 sociétaire ne pouvait plus donner, il avait atteint  
4 le maximum, et on a demandé à certains employés  
5 chez CIMA de faire des contributions aux partis  
6 politiques qui leur ont été remboursées...

7 R. Oui.

8 Q. **[146]** ... à même les comptes de dépenses?

9 R. Dans les cas de certains employés, oui, il y en a  
10 eu.

11 Q. **[147]** Oui.

12 R. Mais c'était minime.

13 Q. **[148]** C'était minime mais vous le savez, ça s'est  
14 fait?

15 R. Oui.

16 Q. **[149]** Il y a eu des prête-noms un petit peu chez  
17 CIMA?

18 R. Il y a eu quelques cas.

19 Q. **[150]** O.K. Peut-être moins que dans d'autres  
20 sociétés dont on a entendu parler ici?

21 R. En fait, comme je vous dis, c'est peut-être de  
22 l'ordre de un (1 %) ou deux pour cent (2 %) sur le  
23 montant qui est là.

24 Q. **[151]** Alors, l'idée sur laquelle je vous amenais  
25 tout à l'heure, et vous l'avez dit, je vous



1           demandais, est-ce que monsieur Bibeau demandait à  
2           Kazimir Olechnowicz de donner cent mille dollars  
3           (100 000 \$) ou il a demandé à CIMA de contribuer.  
4           Alors, monsieur Bibeau a beau vous dire qu'il veut  
5           des chèques personnels, il vient voir le président  
6           de l'entreprise au siège social de l'entreprise, il  
7           s'adresse à CIMA.

8           R. Bien, soit qu'il vienne au siège social ou, moi, je  
9           vais le voir.

10          Q. **[152]** Mais il s'adresse à CIMA?

11          R. Oui, mais il s'adresse à moi en tant que président  
12          de CIMA.

13          Q. **[153]** C'est ça.

14          R. Sans doute que si je n'étais pas président de CIMA,  
15          il ne serait pas venu me voir.

16          Q. **[154]** Les...

17          R. Il m'aurait peut-être demandé un chèque de trois  
18          mille (3000 \$) en tant qu'individu.

19          Q. **[155]** Bon. Sauf qu'il ne le faisait pas. Il le  
20          demandait au président de la société pour que,  
21          vous, vous fassiez son travail de solliciteur.

22          R. Bien, même à un moment donné, j'ai signé un  
23          document comme quoi que j'étais un solliciteur...

24          Q. **[156]** Solliciteur.

25          R. ... parce que, justement, vu que je demandais. Donc

1 j'ai signé le document.

2 Q. **[157]** Bon. Alors, monsieur Bibeau vous fixe un  
3 objectif qu'on place à la hauteur de cent mille  
4 (100 000 \$). Et, ça, le placez-vous à l'année avant  
5 l'élection de monsieur Charest, donc deux mille  
6 deux (2002)?

7 R. Oui, je dirais que c'est deux mille trois (2003)  
8 peut-être. Deux mille trois (2003). Ça devrait être  
9 aux alentours de deux mille trois (2003).

10 Q. **[158]** L'élection ayant lieu en avril deux mille  
11 trois (2003). Savez-vous si monsieur Bibeau vous a  
12 demandé ça avant l'élection où monsieur Charest ait  
13 pris le pouvoir ou après que monsieur Charest ait  
14 pris le pouvoir?

15 R. Bien, de mémoire, ça devait être avant.

16 Q. **[159]** O.K. Deux mille deux (2002)?

17 R. Un peu avant, parce que je suppose que c'est pour  
18 préparer la campagne.

19 Q. **[160]** Alors, on voit qu'il y a des demandes. Et une  
20 fois que ça a été fixé, est-ce que vous avez revu  
21 monsieur Bibeau à toutes les années lors de la  
22 campagne de financement du Parti libéral?

23 R. Oui.

24 Q. **[161]** O.K. Et monsieur Bibeau, est-ce que  
25 l'objectif a changé?

1 R. Bien il me disait que l'ordre de grandeur était le  
2 même. Je demandais puis il me disait l'ordre de  
3 grandeur était le même, donc on... et il y a une  
4 chose, c'est qu'il y a deux éléments, il y a  
5 l'élément un petit peu, je dirais, qu'eux autres  
6 appellent le corporatif ou le central ou je sais  
7 pas comment... comment qu'on l'appelle, puis il y a  
8 également, en parallèle, des gens dans les  
9 différents comtés dans lesquels on a des bureaux,  
10 des gens qu'on connaît, des députés, des... des  
11 ministres, des... autant de l'opposition que du  
12 parti au pouvoir qui faisaient des... des activités  
13 de... mettons de...

14 Q. **[162]** Oui.

15 R. ... de financement et qui nous demandaient d'aller.  
16 Alors, ayant des gens partout en province, on  
17 connaissait des gens, différentes personnes, donc  
18 on était présent.

19 Q. **[163]** O.K. Bon. Alors, vous avez ces demandes-là de  
20 monsieur Bibeau. Il vous fixe un montant année  
21 après année. On voit même des années où vous avez  
22 dépassé les espérances de monsieur Bibeau qui vous  
23 parlait de cent mille dollars (100 000 \$). En deux  
24 mille sept (2007)... deux mille huit (2008), cent  
25 quatre vingt-trois mille dollars (183 000 \$). Est-

1 ce que c'est parce que monsieur Bibeau avait  
2 augmenté son objectif?

3 R. Non. Non, en fait, il a jamais été plus que le cent  
4 mille (100 000), là, que... en tout cas, dans les  
5 chiffres qu'on... qu'on a parlé. Ce qui faisait la  
6 différence, c'est justement c'est que  
7 connaissant... en fusionnant, on connaissait de  
8 plus en plus de députés, de gens qui voulaient se  
9 présenter, donc nos gens allaient aux différents  
10 cocktails. Puis en général, les cocktails étaient  
11 de l'ordre de cinq cents (500) ou mille dollars  
12 (1000 \$). Donc, ça... ça va vite, là.

13 Q. **[164]** Ça va vite. Est-ce qu'on suivait, justement,  
14 le décompte pendant l'année?

15 R. Non.

16 Q. **[165]** Est-ce qu'il y a quelqu'un chez CIMA qui  
17 s'assure... en fait, qui s'assure qu'on atteigne le  
18 cent mille dollars (100 000 \$) pour plaire à  
19 monsieur Bibeau?

20 R. Pour être honnête, si on avait fait ça, on  
21 serait... on aurait jamais dépassé le cent mille  
22 (100 000), là, ça fait que...

23 Q. **[166]** Bien, alors pourquoi tant de générosité à  
24 dépasser même les objectifs? Pour être bien vu?

25 R. Non. Je pense c'est... je pense, je vous l'ai dit

1 tantôt, là, quand... quand vous connaissez  
2 quelqu'un qui... qui se démène puis qui travaille,  
3 qui est, mettons, votre député du coin, votre  
4 ministre du coin, puis qui vous demande d'aller à  
5 son... à son activité, bien moi, j'aurais beaucoup  
6 de difficulté à lui dire non si je suis satisfait  
7 du travail qu'il fait.

8 Puis je sais que pour eux, c'est un de  
9 leurs... de leurs devoirs, de leurs obligations  
10 d'amasser un certain montant, qu'un député, que ça  
11 soit quarante mille (40 000) ou un ministre ça soit  
12 cent mille (100 000), là, comme on a dit. Mais  
13 c'est certain que si... s'ils contactent pas des  
14 gens comme nous autres, ils seront pas capables  
15 d'atteindre leurs objectifs, là.

16 Q. **[167]** Bien...

17 (10:10:01)

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[168]** Est-ce qu'en pratique ça veut dire que vous  
20 ou quelqu'un de vous... près de vous, vous ramassez  
21 des chèques pour cent mille (100 000), les  
22 remettez à monsieur Bibeau puis après ça, le reste  
23 de l'année, l'autre activité de financement...

24 R. Non, pas... pas nécessairement, là. Je veux dire  
25 on... en fait, quand les gens allaient à des

1           activités quand même là, il y en un certain nombre  
2           que j'étais au courant, là, donc... mais comme vous  
3           voyez, je faisais pas la... l'adéquation trop trop,  
4           là, ça fait que...

5           Q. **[169]** Non, mais vous, est-ce qu'il y avait  
6           quelqu'un qui vous assurait de donner cent mille  
7           (100 000) quand même à monsieur Bibeau? Vu qu'il  
8           vous demandait cent mille (100 000), est-ce qu'il y  
9           a un moment dans l'année plus tard où vous voyez  
10          monsieur Bibeau puis vous lui remettez des  
11          chèques...

12          R. Oui. Bien en fait, moi je le rencontrais une fois  
13          par année. Mais le montant était pas toujours le  
14          montant qu'on avait donné, parce qu'il y en a que  
15          je disais : « Bien on est allé dans tel tel comté  
16          ou autre, là. » Mais j'allais apporter un certain  
17          nombre de chèques, définitivement là, qui était...

18          Q. **[170]** Pour démontrer qu'au moins vous versé cent  
19          mille dollars (100 000 \$) (inaudible) vous  
20          répondiez à sa demande.

21          R. Bien. Oui, mais souvent, je le rencontrais aussi  
22          avec Violette Trépanier, là, qui... en fait,  
23          monsieur Bibeau était comme en charge du... du  
24          financement et c'est un bénévole. Et madame  
25          Trépanier bien c'est elle qui... qui faisait le

1 suivi, là, ça fait que souvent, je les ai  
2 rencontrés ensemble.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[171]** Vous dites que vous aimiez... vous aimiez  
5 donner parce que vous connaissiez des gens qui se  
6 démenaient et qu'est-ce qui fait qu'en deux mille  
7 sept (2007), vous avez donné cent soixante mille  
8 (160 000) au Parti libéral, quatre-vingt-trois  
9 mille (83 000) au PQ et soixante-seize mille deux  
10 cents (76 200) à l'ADQ?

11 R. On avait eu des demandes également, là. Puis en  
12 même temps, c'était l'année où je pense que l'ADQ  
13 avait le plus de chance de venir au pouvoir, là, il  
14 faut... il faut être réaliste. Et en même temps...

15 Q. **[172]** Donc...

16 R. ... quand on regarde, mettons, la strate des  
17 associés, c'est représentatif de la strate de la  
18 population. Alors, il y avait davantage de gens...  
19 on avait des associés croyaient à l'ADQ de la même  
20 façon qu'on... qu'on avait des associés qui étaient  
21 libéraux ou des associés qui étaient... parce que  
22 les montants que vous voyez là sont  
23 représentatifs...

24 Q. **[173]** O.K. Entre deux mille six (2006) puis deux  
25 mille sept (2007), les employés ont pas beaucoup

1           changé?

2           R. Les associés?

3           Q. **[174]** Oui, les associés ont pas beaucoup changé?

4           R. Pas à ma connaissance, mais un peu comme la  
5           population, je veux dire ceux qui... ceux qui ont  
6           décidé de voter ADQ à ce moment-là, il y en a sans  
7           doute un bon pourcentage...

8           Q. **[175]** Non, mais c'est parce qu'en deux mille six  
9           (2006), vous avez donné seulement sept mille quatre  
10          cents (7400) à l'ADQ puis en deux mille sept  
11          (2007), soixante-seize mille deux cents (76 200).

12          R. Oui. Bien je trouve le montant élevé, là,  
13          honnêtement, là, je me souvenais pas de ça, là,  
14          mais...

15          Q. **[176]** En deux mille trois (2003) la même chose.

16          R. ... si vous me dites que c'est les chiffres  
17          officiels, je vous crois, là.

18          Q. **[177]** Bien c'est les chiffres.

19          R. Non, mais regarde, moi j'ai pas vérifié ça, là,  
20          c'est la première fois que je les vois ces  
21          chiffres-là.

22          Q. **[178]** Alors donc, ce que vous nous dites, c'est  
23          parce que l'ADQ avait des chances de remporter en  
24          deux mille sept (2007), de prendre le pouvoir?

25          R. C'est clair qu'un parti qui a des chances de



1           rentrer, bien tu veux te rapprocher, oui.

2       Q. [179] Alors, ce qui veut dire qu'il y a une  
3           corrélation directe?

4       R. Bien il pourrait en avoir une puis on aime mieux  
5           pas prendre de chance, comme je vous disais tantôt.  
6           Me PAUL CRÉPEAU :

7       Q. [180] Alors, ça revient à la question que les dons,  
8           alors il y a des dons... des dons de convictions,  
9           on a vu, vous, Monsieur Olechnovicz, vous donnez au  
10          Parti libéral, c'est vos convictions profondes,  
11          vous nous l'avez dit d'ailleurs hier.

12                 Il y a des gens, chez vous, qui ont des  
13          convictions probablement vers le Parti québécois,  
14          on vous a parlé de monsieur Plourde tout à l'heure  
15          et de son équipe.

16                 Et il y a des gens, on voit, il y a des  
17          dons qui sont faits à l'ADQ et qui sont très  
18          variables, c'est remarquable. Regardez, deux mille  
19          six (2006), deux mille sept (2007), on va passer  
20          du... on va multiplier par dix (10) les dons à  
21          l'ADQ. Est-ce que c'est parce que tout d'un coup  
22          les gens viennent dix (10) fois plus convaincus de  
23          la bonne cause ou encore c'est des dons d'intérêt?  
24          Les gens... les gens donnent par intérêt à...  
25          cherchent à se coller sur le pouvoir,

1           potentiellement, qui exercera le pouvoir.

2           R. Pour être honnête, je pense qu'il peut y avoir les  
3           deux.

4           Q. **[181]** Oui.

5           R. Il y a sûrement des gens que ils ont également cru  
6           à Mario Dumont.

7           Q. **[182]** Oui.

8           R. Comme, je pense, un pourcentage de la population,  
9           puis il y a également, sans doute, un intérêt en  
10          disant « Si jamais le parti rentre, bien on  
11          voudrait quand même être, avoir, admettons, ne pas  
12          être oublié complètement si jamais il arrive  
13          quelque chose.

14          Q. **[183]** C'est ça.

15          R. Si, ne pas prendre le risque. Oui.

16          Q. **[184]** Ça revient toujours à ça?

17          R. Oui.

18          Q. **[185]** C'est un peu une police d'assurance.

19          R. Oui, c'est une police d'assurance.

20          Q. **[186]** Et on veut pas...

21          R. Mais c'est une police d'assurance mais je veux pas  
22          que ça soit juste une police d'assurance.

23          Q. **[187]** Oui.

24          R. Je pense aussi, et c'est important pour moi de dire  
25          que, pour avoir fréquenté beaucoup de politiciens,

1 je trouve qu'ils ont énormément de mérite, je  
2 trouve que c'est des gens qui sont souvent blâmés  
3 et que, qu'on soit capable de leur redonner un peu,  
4 quand ils nous demandent des choses...

5 Q. **[188]** Oui.

6 R. ... puis c'est pas pour eux autres personnellement  
7 quand on fait des contributions politiques, c'est  
8 réellement pour leur parti politique mais je pense  
9 que c'est la moindre des choses.

10 Q. **[189]** C'est pour la bonne cause.

11 R. Oui.

12 Q. **[190]** Il y a un élément positif là-dedans.

13 R. Oui.

14 Q. **[191]** Mais ce même élément positif on le constate à  
15 partir du tableau. Depuis deux mille onze (2011),  
16 on n'y voit plus l'élément positif, on a décidé...

17 R. Je veux dire, on n'est pas suicidaire, là.

18 Q. **[192]** O.K.

19 R. Je veux dire, aujourd'hui, dans les dernières  
20 élections, on donne plus rien et les partis  
21 politiques nous en demandent plus non plus. Je veux  
22 dire, je pense que les choses ont, regardez, il y a  
23 cinq...

24 (10:14:50)

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. **[193]** Mais en deux mille dix (2010), Monsieur  
2 Olechnowicz...

3 R. Oui.

4 Q. **[194]** ... le don au Parti libéral c'est vingt et un  
5 mille deux cent quatre-vingts (21 280) puis au PQ  
6 c'est soixante-trois mille cinq cent quarante  
7 (63 540).

8 R. En deux mille dix (2010)?

9 Q. **[195]** En deux mille dix (2010).

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[196]** Madame Blanchette, l'écran s'il vous plaît.

12 Oui, le tableau. C'est toujours la pièce 1.

13 Excusez-moi. Alors deux mille dix (2010), oui.

14 Alors vous voyez les chiffres qui proviennent  
15 toujours du DGEQ. On donne beaucoup au Parti  
16 québécois...

17 R. Oui.

18 Q. **[197]** ... en deux mille dix (2010), qui est dans  
19 l'opposition.

20 R. Oui.

21 Q. **[198]** Bon, alors vous constatez des chiffres. Je  
22 comprends...

23 R. Mais globalement vous voyez que ça avait baissé  
24 quand même.

25 Q. **[199]** Oui, c'est ça.

1 R. De deux cent vingt-sept (227) à quatre-vingt-quatre  
2 (84) mais je ne savais pas que...

3 Q. **[200]** Bon.

4 R. ... pourquoi qu'on a donné plus au Parti  
5 québécois...

6 Q. **[201]** Parfait.

7 R. ... je le sais pas.

8 Q. **[202]** Il y a treize mille (13 000) puis si  
9 j'allais, si on avait les chiffres deux mille  
10 douze-deux mille treize (2012-2013), est-ce qu'on  
11 est rendu à zéro à votre connaissance?

12 R. Bien, il y a peut-être quelques...

13 Q. **[203]** O.K.

14 R. ... personnes qui réellement le font mais, tu sais,  
15 poser la question...

16 Q. **[204]** Comment l'expliquez-vous, c'est ça?

17 R. Mais c'est facile à expliquer. Poser la question en  
18 deux mille quatorze (2014), la réponse est facile à  
19 donner.

20 Q. **[205]** Oui.

21 R. La directive maintenant chez CIMA c'est qu'on ne  
22 fait plus aucune contribution puis ça, c'est depuis  
23 déjà quelques années, aucune contribution  
24 politique, que ce soit municipale, provinciale ou  
25 fédérale.

1 Q. **[206]** Hum, hum.

2 R. Le contexte a changé. Il y a cinq ans, de la même  
3 façon, nous, on avait une loge CIMA puis on avait  
4 huit billets de saison O.K.? Puis, ça, ça faisait,  
5 si on nous avait dit dans le temps « Vous en n'avez  
6 pas. » on aurait dit « Écoute, tu sais pas comment  
7 faire des affaires, ça a pas de sens qu'une firme  
8 de votre envergure... » d'ailleurs toutes les  
9 firmes en avaient. Depuis deux ans on n'a plus de  
10 loge, on n'a plus de billets de saison de hockey,  
11 on a complètement arrêté. On a dit O.K.,  
12 aujourd'hui les moeurs, je veux dire, sont que on  
13 ne peut plus inviter les gens puis les gens ne  
14 veulent pas venir non plus, je veux dire...

15 Q. **[207]** O.K.

16 R. Vous avez tellement bien fait le travail,  
17 admettons, puis je vous dis pas que c'est pas  
18 correct mais, dans le temps, c'était, puis tout le  
19 monde est venu vous le dire ici, je veux dire, les  
20 gens ils avaient tous des loges, les grandes firmes  
21 elles avaient, en tout cas, on avait tous des  
22 loges, on avait des billets de saison, on envoyait  
23 des cadeaux à Noël aux gens.

24

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. **[208]** Alors si je comprends bien...

2 R. Oui.

3 Q. **[209]** ... avoir une loge...

4 R. Oui.

5 Q. **[210]** ... pour CIMA+...

6 R. Oui.

7 Q. **[211]** ... ça n'est plus profitable.

8 R. Mais c'est parce que...

9 Q. **[212]** Vous pourriez avoir une loge CIMA+...

10 R. Non, mais je veux dire, si je suis pas capable  
11 d'inviter personne.

12 Q. **[213]** ... au Centre Bell.

13 R. Oui. Non, mais je veux dire, c'est quoi mon  
14 intérêt?

15 Q. **[214]** Et y aller avec les autres sociétés.

16 R. Moi, j'allais écouter le hockey...

17 Q. **[215]** Sociétaires.

18 R. Je regardais même pas la partie, tu sais je veux  
19 dire, j'allais là, je rencontrais les gens, c'était  
20 plus pour faire du « networking », pour parler puis  
21 tout ça. Je veux dire, des fois j'arrivais chez  
22 nous, ma femme a dit « Qui a gagné? » je le savais  
23 pas, tu sais je veux dire, ça fait que c'était,  
24 c'était une façon de rencontrer les gens, de  
25 discuter puis souvent on réglait des problèmes, je

1           veux dire, c'est, il faut pas juste voir les choses  
2           négatives, je veux dire, des fois tu rencontres tes  
3           partenaires puis tu dis « Bien, il y a telle, telle  
4           chose à régler. ».

5           Q. [216] Alors ce qui veut donc dire que quand vous  
6           alliez, vous invitiez des gens dans la loge,  
7           c'était pour parler affaires, donc parler de  
8           contrats.

9           R. Bien, on pouvait parler affaires, on pouvait parler  
10          de, non, pas nécessairement, on pouvait parler de  
11          toutes sortes de choses et je dois admettre qu'il y  
12          a des gens qui adoraient le hockey qui allaient  
13          s'asseoir en avant puis qui écoutaient toute la  
14          partie. Ça dépend des gens. Il y a des gens, ils  
15          venaient justement, ils aimaient pas nécessairement  
16          le hockey mais ils aimaient l'ambiance, ils  
17          venaient, on pouvait discuter. En général, un  
18          client, on l'invitait une fois par année. On avait  
19          quand même beaucoup de monde, beaucoup d'associés  
20          qui faisaient le tour de l'ensemble de leurs  
21          clients mais, et moi, je pense pas parce qu'on  
22          invitait quelqu'un, tu sais, c'est pas parce que tu  
23          invites quelqu'un à dîner, que tu l'invites à voir  
24          une partie de hockey, que tu achètes quelqu'un. En  
25          tout cas, tant qu'à moi, je veux dire, si c'est



1           ça...

2           Q. [217] Mais si ça créé un lien de proximité.

3           R. Oui, ça créé mais quand vous lisez les bons livres  
4           de gestion, de développement d'affaires, admettons,  
5           dans le monde, admettons, le PSMG c'est une  
6           organisation américaine...

7           Q. [218] Dans le domaine privé, oui.

8           R. Bien, en fait, ce qu'il dit, ils ne font pas la  
9           spécification entre le privé puis le public mais ce  
10          qu'ils disent c'est que un, il faut faire de la  
11          qualité technique, ça, c'est certain, il faut être  
12          compétitif puis après ça, c'est quoi qui fait la  
13          différence entre, c'est les relations humaines.

14                 Si vous connaissez, admettons, des gens, je  
15          veux dire les gens, puis ils ont été satisfaits de  
16          vos services, bien, vous avez plus de chances  
17          qu'ils vous reprennent que s'ils vous connaissent  
18          pas et c'est, ça, c'est la vie. Quand vous vous  
19          réengagez quelqu'un pour faire des travaux chez  
20          vous, vous avez été satisfaite la dernière fois,  
21          vous allez engager la personne que vous avez été  
22          satisfaite parce que vous dites « Je le connais. »  
23          alors je vous dirais que jusque il y a quelques  
24          années, en tout cas, la perception que je pense que  
25          moi j'avais et que tout le monde avait, c'est que

1 de faire des relations avec des clients c'était une  
2 bonne chose. Aujourd'hui, avec le recul qu'on a  
3 puis de tout ce qui s'est passé, d'une façon ou  
4 d'une autre, c'est pour ça qu'on a remis notre  
5 loge, c'est pour ça qu'on a remis nos billets de  
6 saison et je souhaite bonne chance si les Nordiques  
7 ont une équipe à Québec parce que je sais pas  
8 quelle entreprise va pouvoir prendre des loges. Je  
9 veux dire... surtout à Québec.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[219]** Mais juste par le plaisir? Juste pour le  
12 plaisir?

13 R. Oui, mais pour le plaisir, je vais m'acheter un  
14 billet ou deux billets pour moi, là. Mais je veux  
15 dire, le but d'avoir une loge, c'est justement,  
16 c'était de partager avec nos partenaires, nos  
17 clients. Je veux dire, chez CIMA, là, on n'ira pas  
18 juste entre nous autres aller voir le hockey.

19 Q. **[220]** Alors, vos clients c'était MTQ...

20 R. Bien, on avait des clients...

21 Q. **[221]** ... Hydro-Québec?

22 R. Oui, mais on avait des clients privés également, on  
23 avait toutes sortes de clients. Je veux dire, on  
24 (???) .

25 Q. **[222]** Mais moi je ne m'intéresse pas à vos clients

1           privés.

2           R. Non, non, mais ce que je veux dire c'est qu'entre  
3           autres il y avait Hydro-Québec, MTQ, puis il y  
4           avait des... mais je veux dire, on avait des gens  
5           dans le domaine minier, il y a des gens dans tous  
6           nos domaines privés dans lesquels on travaille, ça  
7           fait que... Mais regardez c'est... On avait des  
8           loges, oui, c'était pour ça, uniquement.

9           (10:20:16)

10          Me PAUL CRÉPEAU :

11          Q. **[223]** Et justement sur ce thème-là, parce que  
12          c'était un outil de développement des affaires...

13          R. Oui, oui, oui.

14          Q. **[224]** ... la loge comme le golf l'été, c'est des  
15          occasions d'affaires?

16          R. Oui.

17          Q. **[225]** Maintenant, on comprend que dans le domaine  
18          privé, votre client peut vous choisir, CIMA, parce  
19          qu'il aime bien monsieur Olechnowicz, alors que  
20          dans les affaires publiques, dans les contrats  
21          publics, ce n'est pas ça la règle. La règle, ça va  
22          être selon un processus de soumission et d'appel  
23          d'offres?

24          R. Oui. Oui.

25          Q. **[226]** Et la relation personnelle entre deux

1           individus ne devrait pas jouer du tout, ça devrait  
2           être uniquement sur la qualité du dossier.

3           R. Oui, oui. Mais êtes-vous d'accord...

4           Q. **[227]** C'est la règle?

5           R. Êtes-vous d'accord que si un client est satisfait  
6           du travail qui est fait par quelqu'un, et une des  
7           façons de savoir si la personne est satisfaite  
8           c'est de le rencontrer puis de lui demander. Et  
9           quand vous lui demandez : « Est-ce que tu es  
10          satisfait du travail qu'on a fait? » puis qu'il  
11          dit : « Non, il y a telle, telle chose », bien,  
12          c'est un service qu'il nous rend parce qu'on peut  
13          s'améliorer.

14          LA PRÉSIDENTE :

15          Q. **[228]** Pas besoin d'aller dans une loge pour ça,  
16          puis pas besoin d'aller en voyage pour ça.

17          R. Oui, je suis d'accord. Non, non, mais...

18          Q. **[229]** Puis pas besoin d'aller...

19          R. Oui, mais j'en'ai pas été en voyage, là, mais  
20          mettons, dans une loge, c'est une occasion quand  
21          même de demander à nos partenaires s'ils sont  
22          satisfaits de nos services ou pas.

23                        Mais regardez, on peut le faire  
24          différemment, je suis d'accord avec vous, là. Peut-  
25          être... pour moi, là, honnêtement, vous m'avez

1 facilité la vie. Je vais être bien honnête, là, de  
2 ne plus avoir à m'occuper, mettons, d'aller au  
3 hockey quasiment à tous les soirs, parce que  
4 souvent mes associés me demandaient d'être présent  
5 parce que j'étais le président, pour les  
6 rencontrer. J'ai beaucoup plus de soirées de libres  
7 maintenant avec mon épouse que j'en avais  
8 auparavant. Auparavant, je n'étais jamais chez  
9 nous. Maintenant, je dirais depuis deux ans, je  
10 suis tous les soirs à peu près chez nous. Je veux  
11 dire, il n'y a plus de raison d'avoir d'activités.  
12 C'est, oui, c'est... je pense que je suis content,  
13 honnêtement, des changements qui se produisent.

14 Je fais juste vous dire que, aujourd'hui,  
15 en deux mille quatorze (2014), je pense qu'on est à  
16 une façon de faire que tout le monde a acceptée. Si  
17 personnellement j'avais décidé, moi, en deux mille  
18 huit (2008), de faire ça, j'aurais été écarté du  
19 marché. Parce que si j'étais le seul à ne pas avoir  
20 eu de loge, pas avoir invité mes clients, pas avoir  
21 fait de, possiblement d'aide au niveau politique,  
22 bien, je pense que le danger aurait été grand.  
23 L'avantage qu'on a aujourd'hui...

24 Q. [230] Alors, je comprends donc de vos propos,  
25 Monsieur, que c'était seulement des invités dans le

1           domaine public que vous aviez?

2           R. Non. Bien non.

3           Q. **[231]** Bien, alors pourquoi vous n'avez pas gardé  
4           votre loge?

5           R. Parce que même...

6           Q. **[232]** Parce que si vous avez des clients dans le  
7           domaine privé...

8           R. Mais vous savez... Oui. Non, non, non. Vous savez  
9           qu'aujourd'hui, là, même les gens dans le domaine  
10          privé ne veulent plus. Je veux dire, on a tellement  
11          parlé de, mettons, de relations, que même dans le  
12          domaine privé ça a beaucoup resserré toutes les  
13          règles internes.

14                        Et maintenant, nos clients privés nous  
15          demandent la même chose que dans le domaine public,  
16          c'est-à-dire, on ne veut plus de cadeaux, mettons,  
17          à Noël, une bouteille de vin ou quoi que ce soit,  
18          on ne veut plus que vous invitiez nos gens dans la  
19          loge. Et c'est, je vous dirais, généralisé. La  
20          preuve, c'est que nous, on est une entreprise  
21          privée, vous êtes d'accord? Et on a mis ces règles-  
22          là. On ne veut pas que nos employés ou nos associés  
23          acceptent des choses, un peu dans la suite logique  
24          de ce que le gouvernement maintenant a mis en  
25          place.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[233]** Alors, vous vous êtes appliqué les mêmes  
3 règles que partout ailleurs on retrouve aujourd'hui  
4 dans le milieu des affaires?

5 R. Oui. Oui. Et je dirais que c'est plus simple, parce  
6 que tout le monde le fait.

7 Q. **[234]** C'est ça. Si vous étiez le seul à le faire...

8 R. Bien, si j'avais été le seul, je me serais suicidé,  
9 là, on...

10 Q. **[235]** « Je me serais suicidé », parce que c'était  
11 prendre une chance?

12 R. Bien, je veux dire, à un moment donné, je veux  
13 dire, il faut qu'il y ait un changement puis il  
14 faut qu'il soit, je dirais, global. Et je pense, le  
15 message a été bien compris. Je suis d'accord avec  
16 vous que le pendule est allé trop loin, je suis  
17 entièrement d'accord. Mais là, je pense qu'on est  
18 rendus à l'autre extrémité du pendule. C'est au  
19 point où on... en tant qu'experts, mettons, nous  
20 autres, on est des experts en génie.

21 Moi je pense que c'est dans l'intérêt des  
22 clients d'être capable de nous parler, de nous  
23 rencontrer, puis qu'on puisse leur donner notre  
24 opinion. Après ça, ils en feront ce qu'ils en  
25 veulent de notre opinion. Mais quand tu es un

1           politicien ou quand... tu ne peux pas être au  
2           courant de tout dans tous les domaines. Et dans  
3           notre domaine, en tout cas dans le domaine du  
4           génie, je pense qu'on connaît notre domaine, on  
5           peut faire des suggestions pour améliorer des  
6           choses. Et je pense que c'est bon dans ce sens-là  
7           d'avoir des... au moins des rencontres puis des  
8           relations avec les clients.

9           Q. **[236]** Mais vous voulez donner votre opinion en tant  
10          qu'ingénieur, expert en génie...

11          R. Oui.

12          Q. **[237]** ... aux politiciens ou aux fonctionnaires qui  
13          gèrent le dossier au niveau génie?

14          R. Bien, même au... tu sais, mettons, quand tu  
15          arrives, là, puis tu parles de projet de pont, puis  
16          tout ça, bien, si tu rencontres le ministre des  
17          Transports, tu peux lui suggérer des choses. Puis  
18          si tu rencontres un maire dans une ville, tu peux  
19          lui suggérer des choses au niveau de l'usine  
20          d'épuration ou autre.

21                        Je veux dire, les politiciens, au bout de  
22          la ligne, c'est eux qui prennent les décisions, et  
23          puis ils peuvent eux demander après ça à leurs  
24          fonctionnaires de dire : « Bien, regarde donc ça,  
25          est-ce que c'est une bonne idée ou pas? » S'ils



1 disent que ce n'est pas une bonne idée, ils la  
2 laissent tomber. Mais d'au moins d'avoir, mettons,  
3 un autre son de cloche que seulement ses gens à  
4 l'interne.

5 Vous savez, d'être « out of the box »,  
6 c'est bon des fois, de ne pas toujours avoir,  
7 mettons, parce que veut, veut pas, tu sais, les  
8 fonctionnaires sont bons, là, mais ils vivent  
9 toujours dans le même monde. T'sais, le ministère  
10 des Transports, il travaille qu'au Québec. Je veux  
11 dire, nous autres, là, on travaille partout au  
12 Canada, partout dans le monde. On peut voir une  
13 bonne idée ailleurs dans le monde.

14 Q. **[238]** Oui.

15 R. Et si on dit : « On peut-tu l'amener? » Moi, je  
16 pense que ça peut être une idée. Les gens du  
17 Ministère, ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas  
18 bons, là, c'est juste qu'ils n'ont pas la chance de  
19 travailler sur d'autres projets dans le monde.  
20 Donc, je pense que ce genre d'échange-là, c'est  
21 constructif et positif pour tout le monde.

22 Q. **[239]** Oui. Et dans la mesure où les fonctionnaires  
23 cherchent aussi à optimiser les projets, c'est-à-  
24 dire à réduire le coût.

25 R. Oui.

1 Q. [240] Et, des fois, c'est réparer des structures au  
2 lieu de les démolir...

3 R. Oui.

4 Q. [241] ... puis en construire des neuves. Vous êtes  
5 d'accord avec moi qu'il est toujours plus  
6 avantageux pour la firme d'arriver avec un beau  
7 grand projet plus coûteux qui rapporte plus  
8 d'honoraires?

9 R. Je ne suis pas d'accord avec ça. Moi, je vois nos  
10 ingénieurs, là, nos ingénieurs ce qu'ils veulent,  
11 c'est optimiser les projets puis les faire au  
12 meilleur coût possible pour le Québec.

13 Je disais tantôt, là, il y en a des  
14 projets. Il y a peut-être vingt-cinq (25) ans,  
15 trente (30) ans, à un moment donné, le ministère  
16 des Transports n'avait plus rien, il avait zéro,  
17 zéro, zéro travail là. Mais, là, il y en a des  
18 projets. Et je pense que, en tant qu'ingénieur puis  
19 en tant que citoyen, moi, en tout cas, et je vois  
20 mes gens, là, bien, ils veulent en donner le  
21 maximum possible pour les payeurs de taxes au  
22 Québec, parce qu'ils en sont des payeurs de taxes.  
23 Ça fait que notre intérêt, là, ce n'est  
24 définitivement pas de faire augmenter les coûts des  
25 travaux des projets au Québec. Moi, je ne suis pas

1 d'accord du tout avec ça.

2 Q. **[242]** On était un peu dans le financement. On s'est  
3 éparpillé. On va revenir un petit peu. On va rester  
4 dans la partie financement. Et on voit des dons au  
5 Parti québécois. Je voulais vous en parler. Vous  
6 recevez année après année les mêmes demandes de  
7 financement au Parti québécois?

8 R. Je suis moins au courant...

9 Q. **[243]** Je dis « vous », CIMA.

10 R. Oui. C'est ça. Non, mais je ne sais pas,  
11 honnêtement. Je connais Ginette Boivin  
12 personnellement. Une chic madame. Je l'ai  
13 rencontrée à quelques reprises, tout ça. Puis je  
14 sais que... Puis j'ai connu aussi certains des gens  
15 de financement du Parti québécois. Michel Hébert et  
16 d'autres qui étaient des gens qui s'occupaient de  
17 financement, que j'ai rencontrés. Mais ce n'est  
18 pas... Honnêtement...

19 Q. **[244]** Ce n'est pas votre créneau?

20 R. Puis je n'aurais pas été à l'aise de dire, je  
21 rencontre... T'sais, je veux dire, François, c'est  
22 un vrai péquiste puis il y croit. Bon.

23 Q. **[245]** Parlez-moi de CIMA, parlez-moi de François  
24 Plourde, parce que vous savez que c'est monsieur  
25 Plourde...

1 R. Oui.

2 Q. [246] ... chez vous...

3 R. Chez nous présentement.

4 Q. [247] ... qui s'occupe de madame Boivin.

5 R. Bien, qui s'en occupait, parce que je veux dire...

6 Q. [248] Qui s'en occupait.

7 R. Il ne s'en occupe plus non plus, parce que vous  
8 allez voir que le volume a dû baisser aussi.

9 Q. [249] Je comprends. Mais votre pendant, vous, avec  
10 le Parti libéral et monsieur Bibeau, c'est monsieur  
11 Plourde qui est un de vices-présidents qui fait la  
12 même chose avec madame Boivin? Vous n'ignorez pas  
13 que, chez CIMA...

14 R. Non, non, je l'avoue.

15 Q. [250] ... il y a le même mécanisme qui se fait de  
16 sollicitation?

17 R. Bien, en fait, le même mécanisme, comme je disais  
18 tantôt, ce qu'on demande à nos associés, c'est  
19 d'encourager les formations politiques en quelles  
20 ils croient. Je n'aurais pas été à l'aise de  
21 demander à quelqu'un qui est souverainiste, par  
22 exemple, de...

23 Q. [251] Ce n'est pas la question. Je comprends que,  
24 vous, vous vous occupez du Parti libéral?

25 R. Oui.

1 Q. **[252]** Et monsieur Plourde s'occupe du Parti  
2 québécois?

3 R. Oui.

4 Q. **[253]** O.K. Mais vous le savez que monsieur Plourde  
5 s'occupe du Parti québécois à l'intérieur de CIMA  
6 selon, à peu près, la même mécanique, il rencontre  
7 madame Boivin qui lui fixe un objectif quelconque  
8 et lui s'occupe de ramasser des chèques?

9 R. Bien, je ne peux pas parler du... Fort probablement  
10 que oui, mais je ne sais pas. Je ne veux pas...

11 Q. **[254]** Vous n'en parlez même pas avec monsieur  
12 Plourde?

13 R. Non.

14 Q. **[255]** Pour justement pour vous positionner, pour  
15 votre police d'assurance toujours?

16 R. Non, mais regardez, on savait, puis vous voyez, on  
17 a quand même contribué à des montants importants...

18 Q. **[256]** Oui.

19 R. ... même quand ils étaient dans l'opposition.  
20 Donc...

21 Q. **[257]** Oui. Puis des années des montants plus  
22 importants que, lorsqu'ils ont la chance de prendre  
23 le pouvoir ou ils sont au pouvoir. Donc, la même  
24 mécanique qui se fait au Parti libéral se fait au  
25 Parti québécois. C'est monsieur Plourde qui s'en

1 occupe?

2 R. Oui. Bien, en fait, c'est lui qui était le lien.

3 Oui.

4 Q. **[258]** Est-ce que, quand les partis, monsieur Bibeau  
5 vient vous demander de placer un objectif de cent  
6 mille dollars (100 000 \$), comment vous procédez à  
7 l'intérieur des sociétaires? Allez-vous les voir un  
8 par un, un courriel à tout le monde?

9 R. Non, pas de courriel. Non, mais, je veux dire,  
10 c'est un... Ça a commencé graduellement les  
11 premières années. Les gens le savaient qu'à chaque  
12 année, mettons, ils contribuaient aux partis  
13 politiques. Puis comme je disais tantôt, autant au  
14 fédéral qu'au provincial.

15 Q. **[259]** Oui.

16 R. Donc, ils savaient que, une fois par année. Donc,  
17 ça faisait partie de... En tout cas, nous, on était  
18 convaincu que c'était une partie de notre devoir de  
19 citoyen de contribuer aux partis politiques.

20 Q. **[260]** Mais pour le rappeler à vos sociétaires,  
21 parce que, à un moment donné, vous nous avez dit,  
22 avec les demandes de monsieur Bibeau, vous  
23 repartiez avec une enveloppe, aller la reporter  
24 soit à monsieur Bibeau, soit au Parti libéral, soit  
25 à madame Trépanier, mais vous allez reporter une

1           enveloppe qui contenait de nombreux chèques?

2           R. Oui.

3           Q. **[261]** Donc, il y a un moment donné où est-ce que  
4           c'est le temps de récolter les chèques. On n'attend  
5           pas toute l'année.

6           R. Non.

7           Q. **[262]** Donc, comment vous avisiez vos sociétaires  
8           que c'est le temps de faire la contribution de  
9           votre part au Parti libéral?

10          R. Bien, en fait, c'était à peu près à la même date à  
11          chaque année. Puis mettons au conseil  
12          d'administration où j'ai des représentants de  
13          toutes mes régions, je disais aux gens dans chacun  
14          des bureaux. Puis les gens, ils préparaient. Puis  
15          il y en a qui...

16          Q. **[263]** On le rappelle?

17          R. Oui, oui.

18          Q. **[264]** On en discute?

19          R. Oui.

20          Q. **[265]** On en discute au conseil d'administration...

21          R. Non, non. Oui.

22          Q. **[266]** ... c'est le temps de faire les contributions  
23          politiques?

24          R. Oui. Oui, oui. Bien, c'est un élément court mais...

25          Q. **[267]** Oui.

1 R. Oui.

2 Q. **[268]** O.K. Mais c'est ça, mais on en discute?

3 R. Oui.

4 Q. **[269]** On le rappelle...

5 R. Oui.

6 Q. **[270]** ... aux employés?

7 R. Pas aux employés. Aux associés.

8 Q. **[271]** Aux associés. Excusez-moi! Et est-ce que  
9 c'est là que...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[272]** Puis des employés aussi quand il n'y avait  
12 pas assez d'associés?

13 R. Comme je vous disais tantôt, peut-être un (1 %) à  
14 deux pour cent (2 %). Ça fait que, oui, il y en a  
15 eu.

16 Q. **[273]** Mais vous ne pouvez pas les éliminer  
17 systématiquement?

18 R. Non, je ne les élimine pas.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[274]** Et ce n'est pas vous qui partiez aller  
21 voir...

22 R. Non.

23 Q. **[275]** ... ces employés-là? Donc, il y a des  
24 sociétaires qui, à un moment donné, sachant qu'ils  
25 ne pouvaient plus faire de contributions, eux



1 autres sont retournés vers des employés en leur  
2 demandant de faire les contributions en leur disant  
3 qu'ils allaient être remboursés?

4 R. Il est peut-être arrivé, comme je vous disais, à  
5 l'occasion à un cocktail où, là, tu es invité puis  
6 tu as déjà fait ta contribution, ça fait que tu  
7 peux demander.

8 Q. **[276]** C'est correct. Alors, l'idée, il y a un  
9 rappel qui est fait. Vous le dites, c'est au moment  
10 du conseil d'administration et vous le faites,  
11 évidemment, pour votre paroisse, le Parti libéral.  
12 J'imagine que monsieur Plourde fait la même chose  
13 pour son groupe, les gens du Parti québécois. Donc,  
14 on rappelle à tout le monde « c'est le temps de  
15 faire vos différentes contributions et d'envoyer  
16 les chèques au Parti libéral à monsieur... »

17 R. On a... on a un certain temps, là, ça se fait pas  
18 dans deux jours, ça fait que...

19 Q. **[277]** Je comprends. « Et ceux qui vont donner au  
20 Parti libéral, envoyez votre chèque à monsieur  
21 Olechnowicz. Ceux qui font des dons au Parti  
22 québécois, envoyez-les à monsieur Plourde. » Ça  
23 aussi, il faut qu'ils se rappellent?

24 R. Bien, c'était soit qu'ils l'envoient à moi ou, dans  
25 certains cas, ils allaient directement à une

1           activité...

2           Q. **[278]** Oui.

3           R. ... puis ils donnaient un chèque directement là.

4           Q. **[279]** Avez-vous une idée combien vous pouviez  
5           remettre de chèque à monsieur Bibeau? Un ordre de  
6           grandeur, là. L'enveloppe, je veux dire, est  
7           épaisse comment, là?

8           R. Bah! Je dirais peut-être vingt-cinq à trente (30)  
9           chèques, là, peut-être.

10          Q. **[280]** Vingt-cinq à trente (25-30) chèques, vous  
11          nous parlez de cent, cent trente (100-130)  
12          sociétaires, alors c'était essentiellement  
13          j'imagine plus des gens du bureau de Laval ou c'est  
14          même...

15          R. Non, c'était... c'était réellement réparti...

16          Q. **[281]** Provincial.

17          R. ... à travers le Québec. Oui.

18          Q. **[282]** Donc, il y avait une certaine période où ça  
19          circulait dans le réseau à travers le conseil  
20          d'administration. Les gens retournaient dans leur  
21          bureau, ramassaient les chèques et à un moment  
22          donné, vous, vous ramassez les chèques pour le  
23          Parti libéral. Monsieur Plourde fait la même chose  
24          pour le Parti québécois.

25          R. Sans doute.

1 Q. **[283]** O.K. Les... en parlez-vous avec monsieur  
2 Plourde pour voir... avoir une idée, toujours un  
3 ordre de grandeur, savoir « combien t'as ramassé?  
4 Combien j'ai ramassé? »

5 R. Bien, peut-être certaines années, j'y en ai parlé,  
6 là, mais...

7 Q. **[284]** O.K.

8 R. Oui.

9 Q. **[285]** Il faut qu'il y ait un suivi. Si on vous  
10 place un objectif, il faut qu'il y ait un suivi  
11 quand même...

12 R. Oui.

13 Q. **[286]** ... qui se fasse, là, mais...

14 R. Mais, comme... c'est un objectif, c'est un ordre de  
15 grandeur puis, dans certains cas, vous voyez, là,  
16 on était en dessous, d'autres fois on était au-  
17 dessus pour toutes sortes de raisons.

18 Q. **[287]** Mais, à partir de deux mille deux (2002),  
19 vous êtes pas souvent en bas du deux... en bas du  
20 cent mille (100 000 \$).

21 R. Non, non, c'est ça. Mais, on... mais, on est pas  
22 mal au-dessus certaines années.

23 Q. **[288]** O.K. Et pour le Parti québécois, savez-vous  
24 quel était l'objectif qu'on fixait à monsieur  
25 Plourde? Est-ce que c'est une même formule, un

1           montant fixe?

2           R. Bien, j'ai entendu une rumeur à un moment donné,  
3           mais c'est pas... je peux pas... c'était de cent  
4           dollars (100 \$) par employé...

5           Q. **[289]** Cent dollars (100 \$) par employé.

6           R. ... que j'avais déjà entendu, mais j'ai pas...  
7           c'est une rumeur, donc...

8           Q. **[290]** Et combien d'employés vous aviez à ce moment-  
9           là?

10          R. De mémoire, on était peut-être quatre, cinq cents  
11          (400-500) employés, là, donc...

12          Q. **[291]** C'est ça. Alors, ça place la contribution à  
13          la hauteur...

14          R. Oui.

15          Q. **[292]** ... à peu près de cinquante mille dollars  
16          (50 000 \$).

17          R. C'est... oui, ça pourrait être ça.

18          Q. **[293]** O.K. Alors, venant du...

19          (10:30:57)

20          LA PRÉSIDENTE :

21          Q. **[294]** Mais, ça, quatre à cinq cents (400-500)  
22          employés, il me semble que c'est pas ce que vous  
23          avez dit hier que vous aviez.

24          R. Bien, dépendant de quelle année vous parlez. Si  
25          vous parlez des années quatre-vingt-dix-neuf, deux

1 mille (99-2000), on était... on était... même on  
2 était en bas de ça. On a été à trois cent quelques  
3 employés.

4 Q. **[295]** Mais, mettons les meilleures années?

5 R. Les meilleures années, bien, on a monté jusqu'à  
6 deux mille trois cents (2300) employés.

7 Q. **[296]** Bien, c'est ça.

8 R. Mais, vous voyez qu'on n'a pas donné le... En fait,  
9 ça a été un temps.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[297]** Oui.

12 R. Mais, je pense qu'après ça, les choses ont... ont  
13 évolué différemment.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[298]** De quelle façon?

16 R. À la baisse.

17 Q. **[299]** Parce que vous aviez plus d'employés?

18 R. Non. Non, non. C'est parce que... en fait, parce  
19 que les demandes devaient être moindres ou... en  
20 tout cas, on a offert moins.

21 Q. **[300]** En deux mille huit (2008), vous avez eu une  
22 grande demande.

23 R. Je peux pas vous répondre.

24 Q. **[301]** Bien, vous avez...

25 R. Bien, oui, je vois qu'on... Honnêtement, je peux

1 pas vous répondre, je le sais pas. Le Parti  
2 québécois, j'ai pas... j'ai pas été impliqué, là,  
3 en tant que tel, là. Parce que je fais d'autres  
4 choses que de m'occuper de politique au bureau, là.  
5 Je suis pas mal occupé avec d'autres affaires.

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Q. **[302]** Vous faites d'autres choses. D'autre part, ça  
8 avait... c'était une préoccupation importante.  
9 C'est un peu votre police d'assurance, vous l'avez  
10 dit, pour votre client majeur, trente pour cent  
11 (30 %) de votre chiffres d'affaires. Il faut pas  
12 choquer un client comme ça, il faut pas prendre la  
13 chance de le faire choquer.

14 R. En tout cas, on l'a pas prise.

15 Q. **[303]** O.K. C'est ça. Et ça a...

16 R. On l'a pas prise, puis on croit que les gens des  
17 partis politiques, autant le Parti québécois que le  
18 Parti libéral, méritaient ce qu'on leur donnait  
19 parce qu'ils avaient besoin d'un coup de main.

20 Q. **[304]** Oui. Ils le méritaient, mais c'était aussi  
21 très stratégique pour plusieurs, c'est des dons  
22 stratégiques. Qui va être au pouvoir? Qui a des  
23 chances? Regardez l'ADQ en deux mille sept (2007),  
24 soixante-seize mille dollars (76 000 \$). Est-ce que  
25 vous nous dites, c'est tous des dons de conviction

1 ou c'est des dons stratégiques?

2 R. Sûrement les deux.

3 Q. **[305]** Les... Est-ce que monsieur Bibeau vous disait  
4 à quelles autres firmes...

5 R. Non.

6 Q. **[306]** ... il faisait ces demandes-là? Non.

7 R. Non.

8 Q. **[307]** Est-ce qu'il vous comparait aux autres?

9 R. Non. Non.

10 Q. **[308]** Non. Est-ce que... vous nous dites que vous  
11 avez... Monsieur Michel Hébert, vous le connaissez?

12 R. Bien, je le connais pour l'avoir rencontré à  
13 quelques occasions, puis je sais qu'il s'est occupé  
14 de financement...

15 Q. **[309]** Oui.

16 R. ... mais...

17 Q. **[310]** Avec vous, est-ce qu'il en a discuté avec  
18 vous?

19 R. Non.

20 Q. **[311]** Vous avez jamais rencontré madame Boivin pour  
21 du financement, monsieur Hébert pour du  
22 financement?

23 R. Non. Non.

24 Q. **[312]** O.K. L'ADQ, qui faisait des demandes? Comment  
25 se fait-il qu'on se ramasse... Est-ce que quelqu'un

1 de l'ADQ a fait des sollicita... de la  
2 sollicitation chez vous?

3 R. Bien, on a eu la rencontre dans le temps de  
4 monsieur Housakos qui était...

5 Q. **[313]** Léo Housakos.

6 R. C'est ça, qui nous a fait des demandes, là, puis...

7 Q. **[314]** Alors, une demande. Alors, placez-nous ça  
8 dans le temps, là, parce qu'on... à quel moment ça  
9 cette rencontre-là avec monsieur Housakos?

10 R. Bien, fort probablement que c'était dans... dans  
11 les années deux mille deux (2002) ou quelque chose  
12 du genre, là, qui... que ça a commencé.

13 Q. **[315]** Alors...

14 R. Et un petit peu de la même façon, là. J'ai demandé  
15 à nos associés qui étaient favorables... Et on  
16 avait, nous, un gros bureau également à Rivière-du-  
17 Loup...

18 Q. **[316]** Oui.

19 R. ... le comté où Mario Dumont était. Donc, j'avais  
20 mes gens de Rivière-du-Loup qui était pro Mario  
21 Dumont, là, alors...

22 Q. **[317]** Alors, monsieur Housakos, à ce moment-là,  
23 n'est pas sénateur, là, on s'entend?

24 R. Non.

25 Q. **[318]** O.K.



1 R. Pas à ma connaissance.

2 Q. **[319]** O.K. Et vous placez ça autour de deux mille  
3 deux (2002). Monsieur Housakos vous demande de  
4 faire des contributions. Est-ce qu'il vous fixe un  
5 montant, des objectifs?

6 R. Non. Non. Pas dans son cas à lui, là. Il  
7 demandait... c'est sûr qu'il demandait le... le  
8 plus possible, là, mais...

9 Q. **[320]** Et cette rencontre-là qu'il a eue, c'est avec  
10 vous?

11 R. C'est avec moi, oui.

12 Q. **[321]** Est-ce qu'il y avait quelqu'un... et là, je  
13 vous repose la question parce que vous avez dit que  
14 vous étiez assez coloré avec le Parti libéral.

15 R. Oui.

16 Q. **[322]** Et là...

17 R. Mais il m'a appelé.

18 Q. **[323]** Oui?

19 R. Et puis c'est moi qui l'ai rencontré,  
20 effectivement, là. Chez nous, c'est sûr que mon  
21 associé de Rivière-du-Loup, bien il était loin, là,  
22 ça faisait loin pour s'occuper de... de ça, donc  
23 c'est moi qui a rencontré, monsieur Housakos.

24 Q. **[324]** Et entre vous et moi puis l'expression, là,  
25 ça a plus de « punch » quand ça vient du président

1 de la société que d'un associé de Rivière-du-Loup?

2 R. Peut-être.

3 Q. **[325]** Peut-être? Et quand vous l'avez rencontré,  
4 monsieur Housakos, est-ce que... ah, vous nous avez  
5 dit qu'il avait pas fixé de... de montant. Alors,  
6 est-ce que vous l'avez vu juste une fois?

7 R. Bien je le voyais comme... comme une fois, peut-  
8 être, par année, là, pour les différentes demandes  
9 qu'il pouvait y avoir, là.

10 Q. **[326]** O.K. Alors, comme les autres, il revenait en  
11 période de financement du parti politique. Est-ce  
12 que c'est... finalement, c'est le même... la même  
13 façon d'opérer au sein des trois partis politiques?  
14 Les trois partis viennent rencontrer le président  
15 ou un vice-président, dans ce cas-ci monsieur  
16 Plourde...

17 R. Oui. Mais je peux pas parler pour les autres, là,  
18 mais...

19 Q. **[327]** Non, mais...

20 R. Je parle de CIMA, là.

21 Q. **[328]** ... mais vous pouvez, vous... vous me dites  
22 que vous parliez pas du tout de ça avec monsieur  
23 Plourde?

24 R. C'était pas un sujet, je veux dire, François était  
25 en charge du ministère des Transports, il en avait

1           plein ses bottines. Moi, j'étais en charge d'Hydro-  
2           Québec puis de l'énergie. J'étais président de  
3           différentes associations puis tout ça, donc tu  
4           sais, c'était pas... notre sujet de discussion,  
5           quand on se voyait, c'était pas la...  
6           nécessairement... je vous dis pas qu'une fois par  
7           année on s'en parlait pas, là.

8           Q. **[329]** Bien, c'est ça. Une fois par année on s'en  
9           parlait au moins.

10          R. Oui.

11          Q. **[330]** De savoir, bon, « Ils ont-tu changé les  
12          objectifs de ton côté? Chez nous, comment qu'on va  
13          aller lever cette somme-là, s'assurer qu'on remplit  
14          nos objectifs? » Aviez-vous cette discussion-là?

15          R. Bien c'était quand même...

16          Q. **[331]** Même brièvement, mais l'aviez-vous avec  
17          monsieur Plourde?

18          R. Pas... pas réellement. En fait, on était en pleine  
19          croissance, on avait de plus en plus d'associés,  
20          donc c'est pour ça qu'aussi c'était assez facile  
21          d'augmenter. On demandait aux gens de... de  
22          s'impliquer. Donc, à chaque fois qu'on faisait une  
23          fusion, il faut pas oublier que les firmes qu'on  
24          fusionnait, eux autres, localement, donnaient  
25          aussi, là. Donc, on additionnait ce qu'ils

1            donnaient déjà, là.

2            Q. [332] Donc, il y avait un suivi. On s'assurait...

3            R. Non... je veux dire oui, mais... en fait, c'est eux  
4            autres qui nous disaient qu'ils contribuaient  
5            localement. Ça fait que...

6            Q. [333] Les... outre le financement des partis  
7            politiques provinciaux, il s'en est fait aussi au  
8            municipal?

9            R. Il s'en est fait, mais ça, je suis pas au courant  
10           en tant que tel, à part quelques petites affaires,  
11           mais j'ai pas... comme je vous disais tantôt, moi,  
12           ce que je m'occupais, c'était de l'énergie et du  
13           provincial et du fédéral que je pourrais vous  
14           parler.

15           Q. [334] Non.

16           R. Mais le municipal, c'est... je vous l'ai dit hier,  
17           j'étais pas... c'était pas... d'abord un, j'ai pas  
18           d'expertise dans le domaine, tout ça, donc j'étais  
19           pas impliqué dans le domaine municipal.

20           Q. [335] Alors, c'est pas l'expertise du domaine  
21           municipal...

22           R. Non.

■            [REDACTED]

■            [REDACTED]

■            [REDACTED]







1 Q. **[350]** O.K.

2 R. Et d'ailleurs, je vous ai expliqué hier que depuis  
3 quelques années, je ne suis plus en charge d'un  
4 secteur qui était l'énergie, j'ai décidé de nommer  
5 un vice-président et de devenir le président  
6 global. Parce que dans le domaine de l'énergie, je  
7 peux vous dire qu'on n'a jamais, jamais, jamais,  
8 jamais fait de contributions. Alors, c'était pas  
9 dans... dans notre façon d'opérer, là. Donc quand  
10 on a su ce qui était arrivé bien on a mis fin,  
11 alors on s'est assurés que ça se reproduise plus.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[351]** Qu'est-ce que vous voulez dire que dans le  
14 domaine de l'énergie vous n'avez jamais contribué?

15 R. Bien, en fait, j'ai jamais eu personne qui m'a  
16 demandé de l'argent comptant dans le domaine de  
17 l'énergie. C'était pas quelque chose qui était  
18 discuté, que ce soit mes clients privés comme ABB  
19 ou Hydro-Québec ou autres.

20 Q. **[352]** Vous dites personne ne m'a demandé d'argent  
21 comptant.

22 R. Non.

23 Q. **[353]** Qui d'autre vous a demandé de l'argent  
24 comptant?

25 R. Moi, personne. Moi, personne m'en a demandé mais ce



■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. [356] Et Ville de Montréal? Dans ces années-là, là?

10 R. Moi, à ma connaissance, à la Ville de Montréal,  
11 oui, on a eu des achats de billets, beaucoup de  
12 demandes, que ce soit le Mondial du plongeon où  
13 est-ce qu'on nous a demandé d'acheter des billets.

14 Q. [357] Oui. Monsieur 3 %.

15 R. Bien, moi, monsieur Trépanier, j'ai jamais donné un  
16 sous de ma vie ça fait que...

17 Q. [358] Oui.

18 R. ... on peut l'appeler comme on veut mais...

19 Q. [359] Vous, monsieur, CIMA...

20 R. Oui.

21 Q. [360] Est-ce CIMA a donné de l'argent à monsieur  
22 Trépanier?

23 R. Bien, à ma connaissance, du comptant, non.

24 Q. [361] Pas de comptant à monsieur Trépanier.

25 R. Non, bien pas à ma connaissance.

1 Q. **[362]** O.K. Ni au provincial, ni au municipal pour  
2 monsieur Trépanier.

3 R. Non. Bien je ne savais pas qu'il travaillait au  
4 provincial.

5 Q. **[363]** O.K. Si je vous suggère, je vais me  
6 permettre...

7 R. Oui.

8 Q. **[364]** ... de vous suggérer que suite à une demande  
9 d'engagement la société CIMA nous a fourni le  
10 tableau, Madame Blanchette, c'est l'onglet, je  
11 pense, c'est le dernier, 5.

12 LA GREFFIÈRE :

13 Alors ça sera 1838.

14 (10:45:16)

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[365]** Oui, 1838. La société CIMA nous a fourni un  
17 tableau, et le caractère est très petit, de  
18 différentes factures qu'on va appeler des fausses  
19 factures qui ont été préparées par CIMA qui leur  
20 ont permis de générer...

21

22 171P-1838 : Réclamations de la TPS-TVQ du 1er  
23 avril 2001 au 30 août 2007

24

25 R. Ça, c'est mon vice-président finance qui a dû vous

1 donner ça?

2 Q. [366] C'est la société CIMA...

3 R. O.K.

4 Q. [367] ... dont vous êtes le président.

5 R. Oui, oui.

6 Q. [368] Et qui a fourni une série de documents suite  
7 à un avis de cotisation et où CIMA a confirmé qu'il  
8 s'agit effectivement, toutes les factures qu'on...  
9 alors le document a deux pages, Madame Blanchette,  
10 peut-être juste le passer page 1, page 2.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [369] Et grossir les caractères s'il vous plaît  
13 Madame Blanchette.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Q. [370] Alors est-ce que vous reconnaissez ce  
16 document-là comme provenant de chez CIMA?

17 R. Bien moi je l'ai pas eu ça fait que...

18 Q. [371] Vous l'avez pas vu?

19 R. Non.

20 Q. [372] Dans ce cas-là on va, est-ce que c'est  
21 nécessaire de produire la lettre maître Rossignol?  
22 Qui vient au nom de CIMA? C'était suite à un  
23 engagement qui a été pris ici par monsieur  
24 Théberge.

25 R. Non, non, je vous dis pas que ça a pas été fait par

1 CIMA.

2 Q. **[373]** Moi, je veux juste...

3 R. Je veux juste dire que c'est sans doute mon VP  
4 finance qui a dû préparer le document puis sans  
5 doute qu'il est véridique, c'est juste...

6 Q. **[374]** Est-ce qu'il y a une admission que le  
7 document provient de chez CIMA?

8 R. Bien je croirais que oui si c'est écrit.

9 Q. **[375]** Sinon je produirai la lettre de votre cabinet  
10 d'avocats à l'effet...

11 R. Oui, oui. Non, non, je vous crois que ça vient de  
12 chez CIMA.

13 Q. **[376]** O.K.

14 R. Je vous crois. Je fais juste vous dire que moi je  
15 suis pas au courant.

16 Q. **[377]** Vous êtes pas au courant.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[378]** C'est pas une question de nous croire.

19 R. Oui.

20 Q. **[379]** C'est une question de ou vous l'admettez ou  
21 vous l'admettez pas. Si vous ne l'admettez pas,  
22 maître Crépeau...

23 R. Non, mais...

24 Q. **[380]** ... va déposer la lettre faisant foi que  
25 c'est bien le document qui provient...

1 R. Je vous...

2 Q. [381] ... de votre firme.

3 R. Bon, bien je l'admets, je l'admets, je veux dire,  
4 j'ai pas de problème de l'admettre.

5 Q. [382] Peut-être Maître Crépeau montrez-lui,  
6 exhibez-lui la lettre.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. [383] Prenez connaissance du document de maître  
9 Rossignol. Je vous indique le contexte, c'est suite  
10 à une demande d'engagement...

11 R. Oui, oui. Non, non.

12 [REDACTED]

13 [REDACTED]

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED]

17 [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED]

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED]





















■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

6 Q. [430] O.K. Je vais juste... vous connaissez  
7 monsieur Pierre Bibeau?

8 R. Oui.

9 Q. [431] Pierre Bibeau qui est à Loto-Québec?

10 R. Oui.

11 Q. [432] Est-ce que CIMA avait affaire avec Loto-  
12 Québec? De la business, de l'ingénierie sur une  
13 base régulière, dans les dix (10) dernières années?

14 R. Non. Non. En fait, je dois admettre qu'on a fait  
15 des affaires avec Loto-Québec avant que Pierre  
16 Bibeau soit là. On a fait l'agrandissement du  
17 Casino de Montréal, mais il n'était pas là. Et puis  
18 à partir du moment où il a été là, je pense  
19 qu'on... en tout cas, à ma connaissance, à moins  
20 qu'on aurait fait peut-être un projet, mais je...

21 Q. [433] Alors monsieur...

22 R. Je ne pense pas avoir de lien avec Pierre Bibeau  
23 avec... Puis peut-être qu'on a fait des projets. Je  
24 ne sais pas. Honnêtement, je ne pourrais pas vous  
25 répondre.

1 Q. **[434]** Parlez-moi de monsieur Bibeau. Qui est-il? Il  
2 travaille à Loto-Québec.

3 R. Oui.

4 Q. **[435]** Avez-vous conservé des liens avec lui dans  
5 les dix dernières années?

6 R. Bien, ça fait une couple d'années que je ne l'ai  
7 pas vu, pour être honnête. Mais, oui, je voyais  
8 Pierre à l'occasion. Je le voyais à l'occasion dans  
9 des activités bénéfiques. Il était pendant un  
10 certain temps le conjoint de madame Lyne Beauchamp.

11 Q. **[436]** Oui.

12 R. Et puis dans les cocktails de madame Beauchamp, il  
13 était toujours là. Et souvent c'était même lui qui  
14 m'appelait pour dire : « Bien, là, Lyne a un  
15 cocktail. Est-ce que tu pourrais venir? » Alors je  
16 venais à son cocktail.

17 Q. **[437]** O.K.

18 R. Mais Pierre Bibeau, je le connaissais. Oui, c'était  
19 quelqu'un que j'ai connu. Il a été à d'autres  
20 endroits auparavant. RIO je pense aussi.

21 Q. **[438]** Oui.

22 R. Puis il a été également très actif au Parti  
23 libéral.

24 Q. **[439]** Oui. Très actif au Parti libéral. Est-ce que  
25 vous l'avez vu dans le cadre d'activités du Parti



1 libéral?

2 R. Je l'avais rencontré à quelques occasions, oui.

3 Q. **[440]** Dans le cadre des activités?

4 R. Oui.

5 Q. **[441]** Et dans du financement pour le Parti libéral?

6 R. Non. En fait, la partie financement, moi, je  
7 faisais affaire avec monsieur Marc Bibeau.

8 Q. **[442]** À votre connaissance est-ce que monsieur  
9 Pierre Bibeau, lui, faisait du financement pour le  
10 Parti libéral alors qu'il est à Loto-Québec?

11 R. Le seul financement qu'il m'a demandé à moi, ça a  
12 été pour les cocktails de madame Beauchamp.

13 Q. **[443]** Et est-ce qu'il était à Loto-Québec... Parce  
14 que, là, je l'oublie. Mais est-ce qu'il était à  
15 Loto-Québec à ce moment-là?

16 R. Oui.

17 Q. **[444]** Est-ce que vous avez été appelé à rencontrer  
18 monsieur Bibeau dans les dix dernières années  
19 outre, en dehors de ces activités-là, soit à son  
20 bureau à Loto-Québec?

21 R. Je le voyais à l'occasion. Pour donner un exemple,  
22 je pense qu'il a été un des gros commanditaires du  
23 Mondial Chorale à Laval.

24 Q. **[445]** Oui.

25 R. De Grégory Charles. Et puis, nous, on a été aussi

1 un commanditaire. Ça fait qu'on se voyait dans ces  
2 occasions-là. Il faut dire que Loto-Québec était  
3 très impliqué dans différents commanditaires. Il  
4 était un des gros commanditaires au Québec. Donc,  
5 on voyait Pierre régulièrement dans différentes  
6 activités mais...

7 Q. **[446]** Maintenant, gardez-vous une relation  
8 personnelle avec lui?

9 R. Non. Je veux dire, j'ai joué quelques parties de  
10 golf avec lui. Puis honnêtement, depuis une couple  
11 d'années, on ne s'est pas vus.

12 Q. **[447]** C'est quoi ça une couple d'années?

13 R. Une couple d'années, deux ans.

14 Q. **[448]** O.K. C'est relativement récent?

15 R. Oui. Avant ça, je le voyais, mais peut-être on  
16 voyait peut-être une fois ou deux à l'occasion.  
17 Mais il ne me parlait jamais de financement. La  
18 partie financement, c'était réellement monsieur  
19 Bibeau, Marc.

20 Q. **[449]** Vous avez reçu un prix mérite en deux mille  
21 cinq (2005)?

22 R. Oui.

23 Q. **[450]** Vous souvenez-vous de l'événement? Prix  
24 mérite de quel...

25 R. Oui, bien, c'était, je pense, de l'École

1 polytechnique.

2 Q. **[451]** Oui.

3 R. Oui.

4 Q. **[452]** La cérémonie a eu lieu à quel endroit?

5 R. Au Reine Élizabeth.

6 Q. **[453]** Oui. Avez-vous vu monsieur Bibeau à cet  
7 endroit-là?

8 R. Il y avait énormément de monde. Il y avait des  
9 gens... Ça se peut qu'il était là.

10 Q. **[454]** Vous ne vous souvenez pas.

11 R. Je ne me souviens pas. Mais, honnêtement, il y  
12 avait beaucoup de monde. Il y avait des  
13 représentants du domaine du génie, parce que  
14 c'était un prix dans le domaine du génie qui était  
15 donné par l'École polytechnique. Donc, il y avait  
16 beaucoup de nos clients, que ce soit Hydro-Québec  
17 ou autres, avec lesquels je travaillais. Donc, il y  
18 avait beaucoup de gens, oui. Mais ça se peut que  
19 Pierre était là. Je ne m'en souviens pas.

20 Q. **[455]** Ça se pourrait?

21 R. Je veux dire, j'étais un petit peu la vedette de la  
22 soirée.

23 Q. **[456]** Novembre deux mille neuf (2009), hommage à  
24 Kazimir Olechnowicz au Hilton Bonaventure, huit (8)  
25 novembre deux mille neuf (2009).

1 R. Oui.

2 Q. **[457]** Avez-vous invité monsieur Bibeau?

3 R. Pas moi personnellement, non.

4 Q. **[458]** Si je vous disais qu'on retrouve votre nom et  
5 des rencontres avec monsieur Bibeau, alors qu'il  
6 est chez Loto-Québec, à plusieurs reprises.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[459]** C'est quelqu'un avec qui vous avez gardé  
9 contact? L'onglet 4, Madame Blanchette.

10 R. Pas plus que ça, honnêtement.

11 LA GREFFIÈRE :

12 1839.

13

14 171P-1839 : Extraits de l'agenda de Pierre Bibeau  
15 - Rencontres avec Olechnowicz

16

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 1839.

19 Q. **[460]** Je vous présente un document qu'on va  
20 intituler des extraits de l'agenda de monsieur  
21 Bibeau. Douze (12) octobre deux mille trois (2003),  
22 dix-huit heures trente (18 h 30), Centre Bell,  
23 invitation... Je présume. On va baisser, Madame  
24 Blanchette, pour voir la partie. Tout ce qui est en  
25 noir est caviardé, ce sont des renseignements qui

1 ne concernent pas votre témoignage. Ce qu'on a  
2 laissé. Alors à dix-huit heures trente (18 h 30),  
3 Centre Bell, invitation, Kazimir Olechnowicz. Je  
4 présume que c'est lui qui vous... C'est vous qui  
5 l'invitez?

6 R. Oui, oui, sûrement.

7 Q. **[461]** O.K. Alors, en deux mille trois (2003), vous  
8 conservez un contact?

9 R. Non, non, je ne dis pas que je ne connais pas  
10 monsieur Bibeau, là. Je le connais. Je veux dire...  
11 Mais, oui, je...

12 Q. **[462]** Je fais rien que vous demander, pourquoi vous  
13 invitez monsieur Bibeau au hockey? Est-ce que Loto-  
14 Québec est un client?

15 R. J'invitais Pierre Bibeau, parce que je considérais  
16 que c'était quelqu'un d'important au Québec qui...  
17 que je connaissais, puis qui pouvait se retrouver à  
18 différents endroits. Honnêtement, j'ai  
19 régulièrement invité Pierre Bibeau. Il est sans  
20 doute revenu d'autres fois dans la loge, sans  
21 doute.

22 Q. **[463]** On va aller voir. Regardez, vingt-six (26)  
23 juin deux mille cinq (2005). La page suivante.  
24 Vingt-six (26) juin deux mille cinq (2005), golf,  
25 avec Kazimir Olechnowicz, B. Savard. Je présume

1 Benoit Savard?

2 R. Oui.

3 Q. **[464]** Monsieur Savard qui... Et J. Gauthier. Joël  
4 Gauthier?

5 R. Oui.

6 Q. **[465]** C'est tous des gens de l'organisation du  
7 Parti libéral?

8 R. Oui.

9 Q. **[466]** Alors, au Club Islesmere qui est à Laval?

10 R. Oui.

11 Q. **[467]** Est-ce que c'est une activité officielle du  
12 Parti libéral ou c'est une activité...

13 R. Non.

14 Q. **[468]** ... entre amis?

15 R. Ça ne doit pas être une activité du Parti libéral.  
16 C'est un quoi, un mercredi? C'est soit... C'est  
17 soit un tournoi ou soit que c'est moi qui les ai  
18 invités pour aller jouer au golf. C'est possible.

19 Q. **[469]** C'est tous des gens associés de près au Parti  
20 libéral...

21 R. Oui, que...

22 Q. **[470]** ... à ce moment-là.

23 R. ... que je connais aussi, là.

24 Q. **[471]** O.K. On va aller regarder quelques semaines  
25 plus tard. Vingt et un (21) août deux mille cinq

1 (2005), on aurait encore un tournoi de golf. Le  
2 vingt-deux (22) août, tournoi du maire de Laval,  
3 monsieur Olechnowicz, départ, participants. Alors,  
4 c'est dans l'agenda de monsieur Bibeau. Avez-vous  
5 joué encore avec monsieur Bibeau à ce moment-là?

6 R. Sûrement.

7 Q. **[472]** O.K. Puis là, on va aller dans des événements  
8 plus personnels. Regardez le vingt-sept (27)  
9 novembre deux mille cinq (2005), comme je vous  
10 indiquais plus tôt le vingt-neuf (29). Alors :

11 Prix Mérite 2005, monsieur  
12 Olechnowicz, Hôtel Reine-Élizabeth  
13 Monsieur Bibeau est allé vous voir. Est-ce que vous  
14 l'aviez invité personnellement?

15 R. En fait, je savais pas qu'il était dans la salle.  
16 C'était une fête pour moi qu'ils faisaient.

17 Q. **[473]** Oui.

18 R. Donc, j'ai pas invité personne, moi, à cet  
19 événement-là.

20 Q. **[474]** O.K. Et vous ne savez pas pourquoi que  
21 monsieur Bibeau est allé à cette fête-là.

22 R. Bien, fort probablement que les gens... peut-être  
23 même mon adjointe, ils lui ont demandé des noms de  
24 gens que je connaissais avec lesquels j'étais puis  
25 qu'elle a peut-être donné le nom de Pierre, là, ça

1 fait que... comme d'autres, là, sans doute, ça fait  
2 que...

3 Q. **[475]** Et on en verra deux derniers. On va aller le  
4 neuf (9) novembre deux mille neuf (2009), alors à  
5 dix-huit heures (18 h 00) :

6 Hommage à monsieur Olechnowicz au  
7 Hilton Bonaventure  
8 même genre d'événement.

9 R. Oui.

10 Q. **[476]** Alors, monsieur Bibeau est toujours présent.  
11 Il semble...

12 R. Bien, il est pas... il est pas toujours présent,  
13 là.

14 Q. **[477]** Bien, c'est deux événements qui sont  
15 personnels pour vous, ça.

16 R. Oui, mais j'en ai eu d'autres.

17 Q. **[478]** Oui. O.K.

18 R. Ça fait que...

19 Q. **[479]** Neuf (9) mai deux mille dix (2010), ce sera  
20 la dernière : dîner au Latini avec monsieur  
21 Olechnowicz.

22 R. C'est bien possible.

23 Q. **[480]** C'est bien possible.

24 R. Oui.

25 Q. **[481]** Donc, c'est quelqu'un avec qui vous conservez



1 tout de même beaucoup de relations avec les gens du  
2 Parti libéral?

3 R. Mais, ça, c'est six événements sur huit ans à peu  
4 près, là.

5 Q. **[482]** Oui.

6 R. Moi, j'appelle pas ça beaucoup de relations, là.

7 Q. **[483]** Je comprends, mais CIMA n'est pas en affaires  
8 avec... est pas en affaires avec Loto Québec.  
9 Alors, quelle est la nature de la relation avec  
10 monsieur Bibeau?

11 (11:03:37)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bien, c'est-à-dire qu'il a construit  
14 l'agrandissement du Casino.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[484]** En quelle année?

17 R. Bien, ça, c'était avant que Pierre soit là.

18 Q. **[485]** O.K.

19 R. Mais... mais honnêtement, je me... c'était pas dans  
20 le but... quand je rencontrais Pierre, c'était pas  
21 dans le but de travailler pour... c'était pas...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[486]** Et je présume que vous connaissiez son  
24 prédécesseur?

25 R. Oui, mais on a eu le mandat parce qu'on avait... on

1           était compétent aussi, là. J'aime bien croire ça.

2           Me PAUL CRÉPEAU :

3           Q. **[487]** O.K. Mais, ça, l'agrandissement, ça remonte à  
4           quelles années?

5           R. Ah! Ça fait déjà un bout de temps, là, c'est...  
6           c'est passablement avant, là.

7           Q. **[488]** C'est avant monsieur Bibeau.

8           R. Oui, oui, oui, oui.

9           Q. **[489]** Donc, ça n'a rien à voir avec des travaux de  
10          CIMA.

11          R. Non.

12          Q. **[490]** C'est pour des événements personnels. C'est  
13          une relation personnelle avec monsieur Bibeau et  
14          avec des gens du Parti libéral.

15          R. Des rencontres que j'ai à l'occasion pour discuter  
16          de différentes choses, oui.

17          Q. **[491]** Votre... votre networking comme vous disiez  
18          tout à l'heure...

19          R. Oui. Oui.

20          Q. **[492]** ... entretenir des relations...

21          R. Je pourrais pas vous dire qu'est-ce que j'ai parlé  
22          cette journée-là, j'ai aucune idée, là.

23          Q. **[493]** Je comprends. Alors, c'est toujours l'idée  
24          d'entretenir des gens avec le Parti libéral auquel  
25          vous... CIMA donne cent mille dollars (100 000 \$)

1 par année.

2 R. Bien, à ce moment-là, il n'était plus au Parti  
3 libéral, là, il était chez Loto Québec, là, à ma...

4 Q. **[494]** Il est pas au Parti libéral avec monsieur  
5 Savard, monsieur Gauthier? C'est pas tous des gens  
6 de la direction du Parti libéral?

7 R. Non, ils viennent... ils y ont été à un moment  
8 donné...

9 Q. **[495]** O.K.

10 R. ... à la direction, ça, c'est vrai.

11 Q. **[496]** Madame la Présidente, il est onze heures et  
12 cinq (11 h 05), je pense qu'on pourrait prendre la  
13 pause.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Oui. J'aimerais savoir : est-ce que vous en avez  
16 encore pour...

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Je fais le tour, je pense que ce sera pas mal vers  
19 la fin.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 O.K. Alors, donc ce serait un bon moment pour  
22 demander aux parties si elles auront des questions  
23 à poser à monsieur Olechnowicz.

24

25 Me ESTELLE TREMBLAY :

1 J'en aurai quinze...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Oui.

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 ... à vingt (15-20) minutes.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Quinze à vingt (15-20) minutes. Maître Décary?

8 Me MICHEL DÉCARY :

9 Moins de dix (10) minutes.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Parfait. Alors, à plus tard.

12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

13

14 REPRISE DE L'AUDIENCE

15 (11:37:21)

16 LA GREFFIÈRE :

17 Monsieur Olechnowicz, vous êtes sous le même  
18 serment.

19 R. Merci.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[497]** Alors, Monsieur Olechnowicz, on terminera  
22 avec un dernier sujet. J'aimerais que vous nous  
23 parliez de monsieur Claude Millaire qui est un de  
24 vos amis.

25 R. Oui.

1 Q. **[498]** Un de vos amis depuis?

2 R. Près de quarante (40) ans.

3 Q. **[499]** Près de quarante (40) ans. Monsieur Millaire  
4 a aussi, je pense, travaillé au ministère des  
5 Transports.

6 R. Peut-être au début de sa carrière.

7 Q. **[500]** O.K. Mais, par la suite, je pense, il y a  
8 lieu d'en parler, monsieur Millaire a siégé sur de  
9 nombreux comités, des comités de sélection,  
10 lorsque... entre autres, lorsque CIMA faisait...  
11 soumissionnait sur des projets, sur des appels  
12 d'offres publics. Oui?

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[501]** Et il y a certains de ces contrats-là que  
15 CIMA a gagnés.

16 R. Oui. Je vous dirais peut-être un cinq pour cent  
17 (5 %) des contrats sur lesquels on a eus parce  
18 qu'on en a eu des... des centaines où il a pu  
19 siéger.

20 Q. **[502]** Oui.

21 R. Et puis à mon avis, la moyenne de réussite dans le  
22 cas où il siégeait était à peu près équivalent à la  
23 moyenne quand il siégeait pas, donc...

24 Q. **[503]** Ça a pas changé, sa présence ou non.

25 R. Bien, en tout cas, ma... ma perception, je dis pas

1 que c'est... sur un projet, il a pas pu faire une  
2 petite différence, là...

3 Q. **[504]** O.K.

4 R. ... mais je veux dire, moi, j'avais pas de  
5 contrôle. C'est pas moi qui ai dit au Ministère  
6 d'engager monsieur Millaire, là, donc...

7 Q. **[505]** Je comprends. Avez-vous déclaré...

8 R. Non.

9 Q. **[506]** ... vous-même... Est-ce que CIMA a déclaré  
10 dans ces cas-là peut-être l'apparence de conflit  
11 d'intérêts avec monsieur Millaire...

12 R. Mais...

13 Q. **[507]** ... vu votre relation personnelle.

14 R. Oui. Mais, en fait, probablement...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[508]** Pas peut-être, la très certaine...

17 R. Oui. Mais, fort probablement que...

18 Q. **[509]** ... apparence de conflit d'intérêts.

19 R. Oui, mais c'est... je pense que s'il y avait une  
20 personne à le faire, c'était pas à moi, là. Je veux  
21 dire, moi, un, je suis pas au courant de toutes les  
22 offres qu'on fait.

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. **[510]** Oui.

25 R. Je veux dire, je m'occupe pas du secteur transport,

1 c'est ça que je vous disais tantôt.

2 Q. **[511]** O.K.

3 R. Deuxièmement, sur le comité de sélection, il y a de  
4 trois à cinq personnes, donc...

5 Q. **[512]** Oui, mais d'ami...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[513]** Mais, d'en avoir un qui est un ami personnel  
8 depuis quarante (40) ans, ça nuit pas.

9 R. Mais, sur tous les comités de sélection, fort  
10 probablement qu'on connaissait des gens. Parce que,  
11 je veux dire, sur les comités de sélection, il y  
12 avait des gens qui connaissaient CIMA fort  
13 probablement de... dans tous les comités parce que  
14 c'est des... ils prennent des gens souvent du  
15 Ministère qui sont d'une DT à l'autre, qui les  
16 déplacent...

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[514]** Oui.

19 R. ... ou des gens de l'externe, ça fait que...

20 Q. **[515]** Mais...

21 R. Oui.

22 Q. **[516]** ... monsieur Millaire... monsieur Millaire  
23 siégeait sur de nombreux comités.

24 R. Je pense pas tant que ça, honnêtement, parce que  
25 je... je ne croirais pas. Je pense qu'il y avait

1 des comités sur lesquels on n'était pas. Il y avait  
2 des comités de laboratoires, il y avait des comités  
3 de... de différents domaines.

4 Q. **[517]** Avez-vous idée combien de contrats sur...  
5 vous avez obtenus sur les... sur lesquels  
6 monsieur...

7 R. Non, j'ai aucune idée.

8 Q. **[518]** Non, vous le savez pas.

9 R. Non.

10 Q. **[519]** Une idée, soit en pourcentage ou en nombre  
11 absolu?

12 R. J'ai aucune idée.

13 Q. **[520]** O.K. Et avez-vous déjà demandé... parce que  
14 monsieur Millaire, c'est un ami très proche, je  
15 veux dire.

16 R. Oui. Oui, oui. Bien, on se connaît depuis quarante  
17 (40) ans, on faisait du conditionnement ensemble...

18 Q. **[521]** Conditionnement physique.

19 R. ... (inaudible), là. Oui.

20 Q. **[522]** Prendre des vacances ensemble, les deux  
21 couples?

22 R. Bien, en fait, ce qui est arrivé, c'est qu'on  
23 allait des fois à la pêche, les deux couples, là,  
24 ensemble, mais... Puis nos deux épouses se  
25 connaissent bien, elles jouent au bridge ensemble.



1 Q. **[523]** O.K. Alors, ce sont... c'est un couple  
2 d'amis.

3 R. Oui, oui, c'est un couple d'amis. Oui, oui.

4 Q. **[524]** Bon. Lui avez-vous déjà demandé à monsieur  
5 Millaire s'il avait, lui, déclaré cette apparence-  
6 là?

7 R. Non, j'y ai pas posé la question.

8 Q. **[525]** O.K. Vous avez pas posé la question. Lui  
9 avez-vous suggéré de le faire pour éviter ces  
10 problèmes-là...

11 R. Non.

12 Q. **[526]** ... qu'on discute ici aujourd'hui?

13 R. Non.

14 Q. **[527]** O.K. Et vous, vous ne voyez pas de problème à  
15 ce que monsieur Millaire siège sur vos comités?

16 R. Bien, en fait, je pense, ça fait trois, quatre ans  
17 qu'il siège plus, là, puis...

18 Q. **[528]** Oui. Mais, il a siégé.

19 R. Oui, il a siégé puis... Mais, sur des comités de  
20 sélection, il y a de nombreuses personnes que des  
21 gens, soit moi ou d'autres gens...

22 Q. **[529]** Oui.

23 R. ... connaissent qui sont là puis qui... Je veux  
24 dire, puis comme je disais tantôt, des fois, le  
25 fait de nous connaître, d'avoir travaillé avec

1 nous, ils savent la qualité du service qu'on peut  
2 faire, ça fait que...

3 Q. **[530]** Oui.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[531]** Donc, c'est un avantage.

6 R. Pas nécessairement, s'ils savent la qualité, ça  
7 peut être...

8 Q. **[532]** Alors, pour reprendre la question...

9 R. Oui.

10 Q. **[533]** ... de maître Crépeau, vous y voyez pas de  
11 problème, vous, qu'un ami personnel de quarante  
12 (40) ans...

13 R. Bien...

14 Q. **[534]** ... siège sur un comité de sélection....

15 R. ... c'est-à-dire que...

16 Q. **[535]** ... sur lequel...

17 R. Oui. Non. Non, mais est-ce que... Peut-être que  
18 dans l'avenir, si on sait qu'il y a quelqu'un qu'on  
19 connaît, mais je pense, moi, s'il y a une personne  
20 qui devait le dire, c'est plus la personne qui est  
21 sur un comité.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. **[536]** Oui.

24 R. T'sais, mettons qu'il pourrait peut-être dire  
25 « bien, je connais telle... telle personne. »

1 Q. **[537]** Hum, hum.

2 R. Mais, moi, je savais même pas toujours quand est-ce  
3 qu'il siégeait puis... ça fait que je peux  
4 difficilement dire c'est pas de ma faute. Puis, je  
5 veux pas l'empêcher de travailler, là, non plus,  
6 là, ça fait que...

7 Q. **[538]** Mais, vous pouvez pas... Je vous pose la  
8 question : la situation était pas délicate si  
9 monsieur... monsieur Millaire siége sur un dossier  
10 d'un contrat majeur et... et qu'il ne retient pas  
11 le nom de CIMA parce qu'on retient le nom d'une  
12 autre firme et que, le vendredi soir, ils s'en vont  
13 souper les deux couples ensemble, de dire « j'ai  
14 voté contre toi »?

15 R. Bien, en tout cas, je veux dire, ça a peut-être pu  
16 arriver, là, je veux dire, c'est possible, mais  
17 c'était pas nécessairement le sujet de  
18 conversation, là. Je comprends qu'on... mais, on  
19 avait une excellente moyenne au bâton de façon  
20 globale...

21 Q. **[539]** Oui.

22 R. ... dans les offres de service, ça fait que...

23 Q. **[540]** Mais, elle était pas meilleure quand monsieur  
24 Millaire était là?

25 R. Bien, j'ai pas l'impression.

1 Q. **[541]** Vous avez pas l'impression, mais l'avez-vous  
2 déjà vérifié?

3 R. Non, j'ai pas vérifié. J'ai pas vérifié.

4 Q. **[542]** O.K. Merci, j'ai pas d'autres questions pour  
5 le témoin.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci. Alors, Maître Tremblay...

8 R. Merci.

9 Q. **[543]** ... vous dites que vous avez des questions.

10 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Q. **[544]** Bonjour.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[545]** Je représente le Parti québécois, je suis  
14 Estelle Tremblay.

15 R. Plaisir.

16 Q. **[546]** Alors, je comprends que lorsque vous  
17 sollicitez des contributions pour le Parti libéral,  
18 vous êtes animé d'une conven... une conviction  
19 politique sincère?

20 R. Bien, disons, mes parents sont Polonais, ils sont  
21 venus au Canada et ils m'ont toujours dit que le  
22 Canada c'était le plus beau pays au monde, donc je  
23 suis plutôt fédéraliste, là.

24 Q. **[547]** Alors la réponse est oui?

25 R. Oui.

1 Q. **[548]** Et je comprends que c'est la même chose pour  
2 votre associé, François Plourde?

3 R. Oui, lui, c'est l'inverse, il est plutôt...

4 Q. **[549]** Il est animé d'une...

5 R. Oui.

6 Q. **[550]** ... d'une conviction politique aussi sincère  
7 que la vôtre, mais différente?

8 R. Oui. Oui.

9 Q. **[551]** Et je comprends que lorsque vous sollicitez  
10 des contributions pour le Parti libéral, dans votre  
11 esprit, c'est pour aider le Parti libéral à faire  
12 valoir son programme en lequel vous croyez?

13 R. Oui.

14 Q. **[552]** Et lorsque monsieur Plourde fait la même  
15 chose, c'est-à-dire lorsqu'il sollicite des  
16 contributions pour le Parti québécois, il le fait  
17 pour faire valoir les idées du Parti québécois en  
18 lesquelles il croit?

19 R. Oui. Et d'ailleurs c'est pour ça qu'on donnait le  
20 libre choix aux gens pour qu'ils contribuent au  
21 parti auquel ils adhèrent naturellement.

22 Q. **[553]** Donc, vous nous dites que les contributions  
23 politiques qui sont regroupées par la Commission et  
24 reliées à CIMA sont des contributions politiques  
25 qui sont faites par des personnes qui sont animées

1 de convictions politiques?

2 R. Oui.

3 Q. **[554]** Et vous nous dites que mis à part un ou à  
4 deux pour cent, l'ensemble de ces contributions  
5 politiques ne découle pas de stratagèmes de prête-  
6 noms?

7 R. Non, parce que comme j'expliquais, ce sont des  
8 associés puis c'est leur argent.

9 (11:44:20)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[555]** Si vous permettez, Maître Tremblay, juste...  
12 j'ai beaucoup de difficulté à comprendre ce que  
13 vient de dire le témoin, notamment quand on parle  
14 des dons ADQ pour le... qui ont passé de deux mille  
15 six (2006) à sept mille quatre cents (7400) à  
16 soixante-seize mille deux cents (76 200). Est-ce  
17 que les gens ont tout à coup eu des convictions  
18 politiques autres?

19 R. Mais en tous les cas, le pourcentage d'ADQ dans ces  
20 années-là a augmenté beaucoup. Il y a eu... ils ont  
21 presque pris le... en fait, le pouvoir dans la  
22 soirée électorale, donc...

23 Q. **[556]** Pas tellement par conviction politique comme  
24 par volonté de vouloir se rapprocher du pouvoir  
25 comme vous l'avez dit plus tôt.

1 R. Bien je pense qu'il peut y avoir les deux. Je suis  
2 d'accord qu'il y a sans doute des deux, là, mais il  
3 y en a certainement qui... qui avaient une volonté  
4 politique.

5 Q. **[557]** Continuez, Maître Tremblay.

6 Me ESTELLE TREMBLAY :

7 Q. **[558]** Lorsque vous faites des sollicitations, je  
8 parle de votre expérience personnelle, est-ce que  
9 vous sollicitez uniquement des associés dans votre  
10 milieu de travail ou vous sollicitez à l'extérieur  
11 de votre milieu de travail?

12 R. Non. C'est, mettons, majoritairement, là, comme je  
13 vous disais, à quatre-vingt-dix-neuf pour cent  
14 (99 %) des associés et j'ai pas voulu, justement,  
15 solliciter des... d'autres... dans d'autres  
16 secteurs, d'autres entreprises parce que je  
17 trouvais que ça pouvait nous placer dans une  
18 situation conflictuelle.

19 Q. **[559]** Alors, pouvez-vous expliquer à la Commission  
20 de quelle manière vous procédez, vous,  
21 personnellement?

22 R. Bien c'est simple, c'est que...

23 Q. **[560]** Je vais dire « vous procédiez » parce que  
24 c'est au passé.

25 R. Oui. Non, c'est simple, là, j'ai toujours demandé

1           aux gens de s'engager politiquement tant au niveau,  
2           comme je disais, fédéral, provincial, municipal et  
3           j'ai demandé qu'au niveau provincial en particulier  
4           que les gens fassent une contribution, mais qu'ils  
5           le fassent au parti avec lequel ils se sentent à  
6           l'aise.

7           Q. **[561]** J'aimerais savoir, concrètement dans les  
8           faits, est-ce que vous rencontrez des gens du Parti  
9           libéral pour fixer l'objectif de votre campagne en  
10          milieu de travail ou vous la fixez pour vous?

11          R. Bien comme j'ai expliqué tantôt, là, j'avais...  
12          mettons je rencontrais monsieur Bibeau puis il me  
13          parlait de l'ordre de grandeur, là, du cent mille  
14          dollars (100 000 \$) qui était... ce qu'il nous  
15          suggérait.

16          Q. **[562]** À chaque année?

17          R. Bien disons d'année en année, quand je le  
18          rappelais, c'est l'ordre de grandeur qu'il...

19          Q. **[563]** Puis c'est au cours de quelle partie de  
20          l'année se faisait cette campagne en milieu de  
21          travail?

22          R. Je me souviens pas exactement, là, pour être  
23          honnête, là.

24          Q. **[564]** Est-ce que vous vous rapprochiez plus du  
25          trente et un (31) décembre pour que les personnes



1           puissent avoir leur crédit d'impôts plus  
2           rapidement?

3           R. Je pourrais pas vous répondre. Je me souviens pas.

4           Q. **[565]** Vous vous souvenez pas?

5           R. Non.

6           Q. **[566]** Donc, vous vous fixez, avec monsieur Bibeau,  
7           un objectif?

8           R. Bien c'est-à-dire qu'il me suggère un objectif puis  
9           après ça, bien moi...

10          Q. **[567]** Qu'il vous suggère.

11          R. Vous avez vu dans les tableaux tantôt, là, il y a  
12          des...

13          Q. **[568]** Puis vous essayez...

14          R. ... je les ai dépassés même souvent, là, ça fait  
15          que...

16          Q. **[569]** Vous essayez de faire mieux?

17          R. Bien, j'essaye pas, là, je veux dire, ça... avec le  
18          nombre de personnes qu'on a et puis qu'est-ce que  
19          je reçois, tu sais, s'il y a des gens qui avaient  
20          décidé d'aller plus dans d'autres partis, j'aurais  
21          peut-être fait moins, là, mais...

22          Q. **[570]** Est-ce que, par la suite, vous faites des  
23          rencontres individuelles avec les associés...

24          R. Non.

25          Q. **[571]** ... que vous sollicitez ou vous les... vous

1           communiquiez avec eux à l'intérieur de réunions de  
2           la société ou encore vous communiquez ou vous  
3           faites communiquer par un courriel ou un autre...

4           R. Non, j'ai pas...

5           Q. **[572]** ... une autre méthode? De quelle manière  
6           entrez-vous en contact?

7           R. Bien, tantôt j'expliquais, là, quand... au conseil  
8           on a les représentants de chacune des régions.  
9           Alors, on disait, bon bien c'est le moment de  
10          l'année où on ramassait, mettons, nos contributions  
11          politiques des différents associés. Et quand les  
12          gens allaient dans leur région, il y avait des  
13          réunions de gestion. Ils parlaient à leurs gens  
14          puis leurs gens leur remettaient puis ils me le  
15          remettaient.

16          Q. **[573]** Donc, il y a une rencontre d'associés et...

17          R. Bien qui est pas... le but de la rencontre  
18          d'associés n'est pas ça.

19          Q. **[574]** Mais c'est discuté au cours d'une rencontre  
20          d'associés?

21          R. Oui.

22          Q. **[575]** Et à ce moment-là, vous discutez avec les  
23          associés responsables des régions dans lesquelles  
24          CIMA évolue?

25          R. Oui.

1 Q. **[576]** C'est ça? Et les personnes qui sont... je  
2 vais prendre une expression qui s'applique beaucoup  
3 dans le monde philanthropique, des poteaux, les  
4 personnes qui sont vos poteaux, est-ce que ce sont  
5 des personnes qui sont animées des mêmes  
6 convictions que vous?

7 R. Je pense que tout le monde est animé d'une  
8 conviction. Je pense que...

9 Q. **[577]** En d'autres termes, est-ce que des gens vous  
10 ont dit : « Non, moi, je ne veux pas faire,  
11 solliciter de contributions politiques pour le  
12 Parti québécois » sous votre direction, Monsieur?

13 R. Non, il n'y a personne qui m'a parlé de ça.

14 Q. **[578]** Bon. Vous travaillez avec les directeurs  
15 régionaux?

16 R. Oui.

17 Q. **[579]** C'est la même chose pour monsieur Plourde?

18 R. Oui. Bien, en fait, on est au même conseil, là, ça  
19 fait que...

20 Q. **[580]** Alors, chaque directeur régional va  
21 rencontrer des gens?

22 R. Bien, à leurs réunions de gestion...

23 Q. **[581]** Au sein de la société?

24 R. ... ils font la même chose, ils disent : « Bon bien  
25 là, mettons, vous faites le chèque au parti de

1 votre choix et vous le remettez. » On n'a pas à les  
2 convaincre d'un parti ou l'autre. C'est réellement  
3 le choix de chacun.

4 Q. **[582]** Alors, vous dites, vous ne faites aucune  
5 pression?

6 R. Non.

7 Q. **[583]** Est-ce qu'il y a des discussions sur les  
8 contrats qui peuvent venir du gouvernement du  
9 Québec et sur l'opportunité de favoriser le parti  
10 au pouvoir?

11 R. Non. Si on faisait ça, on irait juste au parti au  
12 pouvoir, donc on... Comme vous avez vu, il y a des  
13 années où on a, on a quand même été très généreux,  
14 là, même au parti de l'opposition, donc...

15 Q. **[584]** Et les gens qui travaillaient pour vous pour  
16 faire la sollicitation, est-ce qu'eux faisaient des  
17 rencontres individuelles avec les autres associés?

18 R. Je ne croirais pas. Je crois qu'ils en parlaient à  
19 leurs réunions de gestion. Puis les gens leur  
20 remettaient les chèques. Ou dans certains cas, il y  
21 en a qui allaient directement à des activités  
22 locales. Alors...

23 Q. **[585]** Alors, je comprends que, au sein de CIMA, il  
24 y a des responsables de la campagne de  
25 souscription?

1 R. Je n'appellerais pas ça comme ça. C'est pas...

2 Q. **[586]** Bien, il y a des gens qui prennent la peine  
3 de solliciter d'autres personnes, d'apporter des  
4 chèques...

5 R. Les gens...

6 Q. **[587]** ... c'est ça?

7 R. On l'a fait pendant tellement d'années que les gens  
8 savent qu'à chaque année, bon, il y a mettons notre  
9 période où on fait nos contributions politiques.  
10 Donc...

11 Q. **[588]** Vous, lorsque vous apportez des chèques à  
12 monsieur Bibeau, est-ce que ce sont les chèques que  
13 les gens sous votre direction vous apportent ou...

14 R. Oui, bien...

15 Q. **[589]** ... les chèques sont ramassés, puis remis à  
16 seulement à vous ou à d'autres personnes?  
17 J'aimerais savoir comment...

18 R. Bien, de façon générale...

19 Q. **[590]** ... ça se passait?

20 R. ... les chèques au Parti libéral venaient vers moi.  
21 Et les chèques au Parti québécois allaient vers  
22 monsieur Plourde.

23 Q. **[591]** Oui. D'accord. Donc, tous les chèques de  
24 l'entreprise, y compris...

25 R. Bien, pas tous les chèques parce qu'il y a des

1 chèques qui vont directement au comté quand on va à  
2 une activité.

3 Q. **[592]** Oui. Mais lorsque ce sont des chèques de  
4 contribution qui ne sont pas destinés à un comté?

5 R. Ou des fois ça peut arriver qu'on est allé à un  
6 comté et qu'on n'a pas pu déposer un chèque à ce  
7 moment-là, donc on demande de le mettre dans le  
8 comté en question.

9 Q. **[593]** Donc, vous, vous recevez, autrement dit vous  
10 êtes le point de chute des chèques...

11 R. Oui.

12 Q. **[594]** ... qui ont été donnés au sein de  
13 l'entreprise mais qui n'allaient pas dans un comté?

14 R. Oui.

15 Q. **[595]** C'est ça?

16 R. On pourrait dire ça.

17 Q. **[596]** Et vous partez puis vous allez remettre ça à  
18 monsieur Marc Bibeau?

19 R. Et Violette Trépanier.

20 Q. **[597]** Ou monsieur Plourde allait au Parti  
21 québécois?

22 R. Oui.

23 Q. **[598]** Bon. Vous vous souvenez que madame Boivin a  
24 été congédiée en deux mille six (2006)?

25 R. Oui. Bien, je me souviens qu'elle a quitté. Je

1           pense que c'était une madame Papineau après qui est  
2           allée là.

3           Q. **[599]** Est-ce que, vous, vous avez, à titre de  
4           président, eu la responsabilité de campagnes  
5           philanthropiques ou caritatives?

6           R. Oui.

7           Q. **[600]** Oui. Quelles sont les campagnes que vous avez  
8           présidées?

9           R. Bien, j'étais président de la Fondation...  
10          coprésident de la Fondation Martin Matte.

11          Q. **[601]** Oui.

12          R. Où est-ce que j'ai été coprésident. Puis j'ai été  
13          sur plusieurs fondations dans lesquelles j'étais un  
14          des éléments. Mais celle-là, Martin Matte, parce  
15          que j'étais un des présidents, le président.

16          Q. **[602]** Et à ce moment-là, vous aviez la  
17          responsabilité de campagnes de sollicitation pour  
18          ces organismes-là?

19          R. Oui.

20          Q. **[603]** Ou vous vous impliquiez, si vous n'en aviez  
21          pas la responsabilité?

22          R. Bien, en fait, à l'occasion, quand on allait  
23          rencontrer, par exemple, un grand donateur, bien  
24          dans le cas de la Fondation Martin Matte, Martin  
25          Matte nous accompagnait avec, mettons, il y avait

1 Jean-Pierre Léger qui était coprésident avec moi.  
2 Des fois, on pouvait être deux, trois, dépendant  
3 qui on connaissait. Donc, on allait voir la  
4 personne pour demander une contribution. C'est des  
5 contributions qui étaient, des fois, de cent mille  
6 dollars (100 000 \$), des fois, des montants plus  
7 importants.

8 Q. **[604]** Et est-ce que vous faisiez...

9 (11:52:57)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Maître Tremblay, je ne voudrais pas vous  
12 interrompre, mais je voudrais comprendre le lien  
13 avec le mandat de la Commission.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Je vais y arriver.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bien, c'est-à-dire que...

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Ce que je veux savoir, en quoi ça diffère, en quoi  
20 une campagne philanthropique...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 O.K.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 ... et une campagne politique différent, pour voir  
25 s'il y a des différences. J'aurais préféré ne pas



1           lui dire à l'avance, mais je vous le dis.

2           Q. **[605]** Est-ce que monsieur Plourde aussi avait des  
3           responsabilités au sein d'organismes  
4           philanthropiques ou caritatifs?

5           R. Je ne sais pas.

6           Q. **[606]** Vous ne savez pas?

7           R. Je ne pourrais pas vous répondre. Non.

8           Q. **[607]** Est-ce que chez CIMA on encourage les  
9           associés à s'impliquer...

10          R. Oui.

11          Q. **[608]** ... dans les oeuvres philanthropiques?

12          R. Oui. D'ailleurs, on encourage beaucoup au niveau de  
13          Centraide. Je disais que...

14          Q. **[609]** Oui.

15          R. ... on donnait, en tout cas certaines années,  
16          jusqu'à deux cent mille dollars (200 000 \$) à  
17          Centraide, contribution qui a été faite par les  
18          employés, les associés et la firme.

19          Q. **[610]** Et dans le cas de Centraide, que je connais  
20          mieux pour y avoir été longuement et largement  
21          impliquée, dans le cas de Centraide, vous avez une  
22          campagne de déduction à la source qui est instaurée  
23          au sein de l'entreprise? Est-ce que vous avez cette  
24          campagne-là?

25          R. Ce n'est pas moi qui s'occupe du détail, là,

1 honnêtement. Ce qu'on fait, c'est qu'on encourage  
2 les gens à contribuer. Il faudrait parler à la  
3 personne chez nous qui s'occupe du... Oui.

4 Q. **[611]** Est-ce que les...

5 R. Moi personnellement je fais un chèque, là, à  
6 Centraide.

7 Q. **[612]** Vous faites des chèques personnels?

8 R. Oui.

9 Q. **[613]** Et les associés font des chèques personnels  
10 pour lesquels ils reçoivent un crédit d'impôt. Est-  
11 ce que c'est remboursé?

12 R. Non.

13 Q. **[614]** Est-ce qu'il y a des stratégies de  
14 remboursement de CIMA pour Centraide?

15 R. Non.

16 Q. **[615]** Non?

17 R. Non, en fait c'est, comme je vous explique, CIMA  
18 étant une société, c'est les associés qui... si on  
19 se remboursait, on revient au même point de départ,  
20 là, dans le sens qu'on a moins de profits. Donc,  
21 c'est réellement notre argent qu'on donne.

22 Q. **[616]** Lorsque vous, vous faites de la sollicitation  
23 pour une campagne philanthropique, est-ce que vous  
24 allez vous adresser également aux associés? Est-ce  
25 que vous allez faire votre campagne auprès des

1 associés?

2 R. Pas nécessairement, mais je sais que des associés  
3 s'impliquent dans... entre autres, j'ai un de mes  
4 associés qui est très impliqué dans la Fondation  
5 Charles... de cancérologie.

6 Q. **[617]** Charles-Bruneau?

7 R. Charles-Bruneau. Alors, il fait même les quatre  
8 journées à vélo, puis il fait énormément d'efforts.  
9 Et il nous a demandé une contribution de la part de  
10 CIMA, puis on lui a donnée. Donc, lui, il  
11 s'implique beaucoup personnellement.

12 Q. **[618]** Là, on parle de contributions corporatives?

13 R. Oui. Mais il y a également des contributions, des  
14 demandes...

15 Q. **[619]** Contributions individuelles?

16 R. ... aux individus d'en donner, oui.

17 Q. **[620]** Bon. Alors, en termes d'organisation, on a vu  
18 tout à l'heure comment vous fonctionnez pour une  
19 campagne politique. J'aimerais savoir s'il y a des  
20 différences entre une campagne politique, une  
21 campagne pour solliciter des contributions  
22 politiques dans votre entreprise, avec une campagne  
23 de nature caritative ou philanthropique, en termes  
24 d'organisation? Est-ce que les chèques sont  
25 ramassés, par exemple, sont donnés à l'organisme

1 par la personne, l'associé responsable?

2 R. Bien, je sais que dans le cas de Centraide, bon, il  
3 y a des déductions à la source, mais il y a  
4 également des gens qui font des chèques, qui  
5 remettent ça justement à mon adjointe, et c'est  
6 elle qui ramasse l'ensemble des chèques, et quand  
7 on rencontre les gens de Centraide, on leur remet  
8 là.

9 Q. **[621]** Est-ce que c'est vous qui les remettez ou  
10 c'est votre adjointe? Parce que dans le cas d'une  
11 campagne...

12 R. Ah bien, une fois par année, les gens de Centraide  
13 viennent me rencontrer, mettent nos objectifs.  
14 Alors...

15 Q. **[622]** Donc, vous les rencontrez, vous fixez des  
16 objectifs...

17 R. Oui, oui, oui. Dans le cas de...

18 Q. **[623]** ... vous vous adressez à vos directeurs  
19 régionaux, vous ramassez les chèques et vous les  
20 remettez à l'organisme?

21 R. Oui, mais ce n'est pas tous des chèques, parce  
22 qu'il y en a que c'est des déductions à la source,  
23 qu'ils payent à toutes les semaines ou à toutes les  
24 deux semaines.

25 Q. **[624]** Alors, je vais vous demander quelles sont les

1 différences entre une campagne philanthropique et  
2 une campagne pour le Parti libéral ou le Parti  
3 québécois, en termes de façons de faire?

4 R. Bien, je vous ai expliqué les deux. Je ne sais pas  
5 s'il y a une différence.

6 Q. **[625]** Est-ce que ça procède de la même manière,  
7 c'est-à-dire que c'est une campagne de  
8 sollicitation en milieu de travail, on s'adresse  
9 aux directeurs régionaux et ainsi de suite?

10 R. Oui, mais dans le cas, par exemple, de Centraide,  
11 définitivement que je fais plus que ça, même, c'est  
12 que je fais la tournée de tous les employés au  
13 Québec, et dans ma tournée je demande aux gens de  
14 contribuer. Et souvent, même, j'ai des gens de  
15 Centraide, local, qui viennent et qui disent  
16 qu'est-ce qu'ils font avec l'argent de Centraide.  
17 Donc, on encourage définitivement nos employés à  
18 participer à Centraide en tant que tel.

19 Q. **[626]** Ce que vous...

20 R. Et j'encourage également mes associés et...

21 Q. **[627]** Ce que vous ne faites pas quand vous faites  
22 une campagne politique?

23 R. Non, non, non. Pas du tout. Je veux dire...

24 Q. **[628]** Vous ne faites pas la tournée de...

25 R. Je ne parle pas à mes employés de contributions

1 politiques, là.

2 Q. **[629]** Et combien donnez-vous aux oeuvres  
3 philanthropiques par année? On a vu ce que vous  
4 donnez au plan politique. Combien donnez-vous en  
5 moyenne aux oeuvre philanthropiques?

6 R. Bien, je dirais que c'est sans doute plus que  
7 l'ensemble des oeuvres politiques, parce que juste  
8 Centraide, quand on parle de deux cent mille  
9 (200 000 \$), et on a donné à une multitude de  
10 fondations, d'hôpitaux, d'universités et autres,  
11 là, donc... je n'ai pas fait le calcul, là.

12 Q. **[630]** Est-ce que toutes les grandes entreprises de  
13 la nature de la vôtre assuraient une présence dans  
14 les communautés de cette manière-là?

15 R. Moi je pense que oui, je pense que les firmes, j'ai  
16 vu souvent les firmes très impliquées dans toutes  
17 sortes d'organismes, mettons, de charité ou de  
18 fondations d'hôpitaux ou autres, donc...

19 Q. **[631]** Et quel serait le risque pour CIMA de ne pas  
20 suivre cette stratégie d'affaires, c'est-à-dire  
21 d'être présente à son milieu?

22 R. Dans ce cas-là, je veux dire, de ne pas donner à  
23 Centraide, là, on ne risque rien au niveau  
24 affaires. C'est réellement, là, quelque chose où on  
25 fait parce qu'on pense qu'il y a des gens qui ont

1 plus de besoins que nous, qu'on est des gens  
2 privilégiés dans la société, puis qu'on veut  
3 remettre une partie de ce qu'on gagne à ceux qui en  
4 ont le plus besoin.

5 Q. **[632]** Est-ce qu'il y a des bénéfices tangibles pour  
6 l'entreprise à assurer une présence dans le milieu  
7 philanthropique?

8 R. Moi je pense qu'on ne le fait pas dans le but du  
9 bénéfice, on le fait réellement dans le but  
10 d'aider, mettons, les gens qui... parce que je  
11 n'aurai jamais de retour, je n'aurai pas un contrat  
12 de Centraide en ingénierie, ça c'est certain.

13 Q. **[633]** Donc, là, nous voyons une différence entre  
14 une contribution politique et une contribution  
15 philanthropique?

16 R. Oui. Il peut y en avoir une.

17 Q. **[634]** Vous voyez une différence?

18 R. Bien, c'est-à-dire que je pense que dans la  
19 contribution politique aussi, je crois qu'on le  
20 fait dans le sens où... d'aider les gens qui se...  
21 parce que moi, j'ai beaucoup de respect pour les  
22 gens qui sont en politique, qui mettent des  
23 efforts, et qu'ils ont besoin d'aide quand ils nous  
24 en demandent. Alors, je pense que c'est aussi, un,  
25 de notre devoir de participer. Maintenant, on

1 participe à même nos impôts, puis c'est correct.

2 Mais dans le temps, on...

3 Q. **[635]** Et je comprends quand même que vous dites que  
4 derrière la campagne de sollicitation pour la  
5 contribution politique, il y a quand même un  
6 intérêt qui se dessine?

7 R. Bien, il pourrait avoir, c'est-à-dire qu'on...

8 Q. **[636]** Ou une crainte?

9 R. C'est davantage, je dirais, une police d'assurance,  
10 je veux dire...

11 Q. **[637]** Une crainte?

12 R. Mais ce que je crois, c'est qu'avec le temps, ce  
13 qui était vrai sans doute en mil neuf cent soixante  
14 (1960), qu'une entreprise comme la nôtre n'aurait  
15 pas financé des partis politiques, là, je suis  
16 certain qu'en mil neuf cent soixante (1960), ça  
17 aurait été tragique, il y aurait eu des  
18 conséquences. Je pense qu'en deux mille dix (2010),  
19 ce n'était plus vrai. Mais que, entre les deux, il  
20 y a eu une transition qui s'est faite  
21 graduellement.

22 Q. **[638]** Donc, vous dites que vous traînez dans le  
23 milieu une crainte atavique ou historique?

24 R. Bien, je veux dire, le... Je pense qu'on a  
25 maintenant déterminé que, de faire des



1 contributions politiques, ce n'était peut-être pas  
2 nécessairement la meilleure chose. Donc, on a  
3 arrêté, nous, en tout cas, je pense, en deux mille  
4 dix (2010) à peu près complètement.

5 Q. **[639]** Maintenant, est-ce qu'avoir une présence  
6 comme entreprise dans le monde philanthropique vous  
7 assure également des contacts professionnels?

8 R. Oui, il peut y en avoir. Mais disons que,  
9 dernièrement, j'ai été sollicité par Cité de la  
10 santé, auquel on a contribué, soit dit en passant,  
11 et il y avait eu un agrandissement de l'hôpital,  
12 puis on ne l'a pas eu. Donc, il n'y a pas  
13 nécessairement... Ce n'est pas parce qu'on finance  
14 une fondation que quand il y a un projet, on va  
15 avoir le projet. Il y avait un comité de sélection,  
16 p. Puis on n'a pas été retenu. Ils sont venus nous  
17 voir pour la fondation après le contrat. Donc, bon,  
18 on était déçu, mais on a quand même contribué parce  
19 qu'on trouvait que c'était une cause qui en valait  
20 la peine. Donc, on ne peut pas dire... C'est sûr  
21 qu'on aurait aimé avoir le projet si ça avait été  
22 possible, pour répondre à votre question.

23 Q. **[640]** Est-ce qu'il se dessinait un intérêt aussi  
24 dans votre don à ce moment-là?

25 R. Bien, c'est-à-dire que j'ai donné le don après que

1 j'ai perdu le projet. Ça fait que je l'ai fait...

2 Q. **[641]** Donc, il ne se dessinait pas d'intérêt?

3 R. Non, non, je n'avais aucun intérêt. C'était...

4 C'est sûr que j'aurais donné plus rapidement et  
5 plus content si j'avais eu le projet, là. Mais  
6 mettons que les gens m'ont bien convaincu que  
7 c'était important comme cause.

8 Q. **[642]** Au cours de votre carrière, est-ce qu'il a  
9 été à votre connaissance qu'une subvention ou un  
10 contrat public n'a pas été accordé par le  
11 gouvernement du Québec en raison du fait que les  
12 associés de CIMA avaient fait des contributions  
13 politiques à des partis d'opposition?

14 R. Non.

15 Q. **[643]** Et à l'inverse, est-ce que vous avez eu  
16 connaissance qu'un contrat ait été octroyé ou une  
17 subvention donnée sur la base des contributions  
18 politiques qui auraient été faites à un parti  
19 politique qui était au pouvoir?

20 R. Non.

21 Q. **[644]** Est-ce que, au cours de votre carrière, vous  
22 avez eu connaissance d'un acte de corruption, un  
23 acte inapproprié qui aurait été posé par un  
24 ministre du gouvernement du Québec, un  
25 représentant, un membre d'un parti politique?

1 R. Non.

2 Q. **[645]** Est-ce que CIMA a contribué à des dépenses  
3 électorales d'un parti politique en payant des  
4 factures ou en utilisant la stratégie de fausse  
5 facturation?

6 R. Non.

7 Q. **[646]** Est-ce que CIMA a prêté des locaux à des  
8 candidats...

9 R. Non.

10 Q. **[647]** ... dans des élections?

11 R. Non.

12 Q. **[648]** Est-ce qu'au cours de votre carrière  
13 professionnelle, qui a duré quarante (40) ans,  
14 comme vous nous avez dit...

15 R. J'ai commencé jeune, comme j'ai dit aussi.

16 Q. **[649]** C'est ça. Vous êtes comme moi, au fond. Est-  
17 ce qu'au cours de votre carrière politique, vous  
18 avez été sollicité par un attaché politique ou un  
19 chef de cabinet d'un ministre qui, par ailleurs,  
20 était en mesure de donner des contrats publics...

21 R. Non.

22 Q. **[650]** ... à votre entreprise?

23 R. Non.

24 Q. **[651]** Lorsque vous avez travaillé au sein de  
25 l'Association des ingénieurs-conseils, est-ce que

1 vous avez été mis au courant des différents  
2 stratagèmes de remboursement des contributions  
3 politiques qui étaient mis au point par vos  
4 compétiteurs et dont on...

5 R. Non.

6 Q. **[652]** ... qu'on a connus?

7 R. On en a parlé tantôt. On ne parlait jamais de ça  
8 entre nous.

9 Q. **[653]** Et est-ce que, à votre connaissance, un  
10 membre d'un parti politique pouvait connaître ces  
11 stratagèmes de remboursement, à votre connaissance  
12 personnelle?

13 R. Non.

14 Q. **[654]** Vous avez développé des stratagèmes de  
15 remboursement à l'égard de certains employés, si je  
16 comprends bien?

17 R. Oui. Peut-être quelques cas quand on avait une  
18 activité puis que, en tant qu'associé, on avait  
19 déjà tous fait notre contribution, là.

20 Q. **[655]** Et votre stratagème de remboursement  
21 consistait en quoi?

22 R. On lui remboursait généralement en comptant.

23 Q. **[656]** Et d'où venait cet argent?

24 R. Bien, de ce qu'on a dit tantôt, là, de...

25 Q. **[657]** De la fausse facturation?

1 R. Oui.

2 Q. **[658]** La Commission vous a montré des tableaux qui  
3 établissent la fausse facturation à plus de trois  
4 millions de dollars (3 M\$) et vous dites que vous  
5 n'étiez pas au courant?

6 R. J'étais au...

7 (12:05:10)

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Il n'y a pas eu de tableau pour trois millions de  
10 dollars (3 M\$).

11 Me ESTELLE TREMBLAY :

12 Q. **[659]** Les fausses factures sont de trois millions  
13 (3 M), mais la TPS, TVQ est au-dessus de huit cent  
14 mille (800 000).

15 R. Bien, en fait...

16 Q. **[660]** Près de huit cent mille (800 000) pour la  
17 TPS, TVQ éludées, mais les fausses factures...

18 R. Mais ce que je sais, c'est que, à l'intérieur de  
19 ça, il y a des travaux qui ont été réellement  
20 faits, là, d'aménagement. Donc, je ne peux pas dire  
21 c'est quoi le montant exact.

22 Q. **[661]** Vous ne pouvez pas dire le montant exact?

23 R. Non.

24 Q. **[662]** Est-ce que CIMA a acquitté le montant des  
25 cotisations des ministères?

1 R. Oui.

2 Q. **[663]** Oui. Merci. J'ai terminé.

3 R. Merci.

4 Me MICHEL DÉCARY :

5 Q. **[664]** Bonjour, Monsieur Olechnowicz.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Juste un petit moment, Maître Décary.

8 Me MICHEL DÉCARY :

9 Oh, pardon.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Non, non, c'est correct.

12 Q. **[665]** Si je comprends bien, les factures avant  
13 taxes que vous avez fabriquées étaient au montant  
14 de trois millions cent vingt-six mille six cent  
15 quatre-vingt-quatre et quatre-vingt-dix-sept  
16 (3 126 684,97 \$), c'est ça?

17 R. En fait... mais ce que je vous ai dit, c'est qu'il  
18 y avait des... à l'intérieur de ça, des travaux  
19 d'aménagement qui avaient été faits qui étaient  
20 réels, des vrais travaux, là. Ça fait que je  
21 pourrais pas vous dire c'est quoi la proportion, je  
22 le sais pas, là.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 O.K. Allez-y, Maître Décary.

25

1 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY :

2 Q. **[666]** Je me présente, mon nom est Michel Décary, je  
3 représente le Parti libéral du Québec et je serai  
4 très bref.

5 R. Merci.

6 Q. **[667]** Et ce, vraiment des questions précises en  
7 raison du témoignage. Est-ce que monsieur Bibeau,  
8 madame Trépanier, un élu ou un autre représentant  
9 du Parti libéral du Québec vous a formulé une  
10 promesse de recevoir un avantage de quelque nature  
11 que ce soit en échange de vos contributions et de  
12 celles de vos associés?

13 R. Non.

14 Q. **[668]** Et est-ce que monsieur Bibeau, madame  
15 Trépanier, un élu ou un autre représentant du Parti  
16 libéral du Québec vous a dit que vous ne recevriez  
17 plus de contrat public si vous ne contribuez pas?

18 R. Non.

19 Q. **[669]** Et on n'a jamais laissé entendre...

20 R. Non.

21 Q. **[670]** ... cette question. Finalement - et je vous  
22 pose la question, je veux surtout pas vous insulter  
23 - avez-vous déjà versé quelque montant comptant à  
24 titre de contribution politique...

25 R. Non.

1 Q. [671] ... au Parti libéral du Québec? Un autre  
2 ordre d'idées et c'est terminé. Maître Crépeau  
3 faisait ressortir que vous agissiez à la demande de  
4 monsieur Bibeau, un peu comme solliciteur.

5 R. Bien, en dernier, il me faisait signer un document,  
6 là, quand c'était...

7 Q. [672] Et justement, est-ce que vous avez signé un  
8 certificat de solliciteur?

9 R. Oui. Oui.

10 Q. [673] Oui. Merci, je n'ai pas d'autres questions.

11 R. Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci, Maître Décary. Est-ce que d'autres  
14 personnes, d'autres parties ont des questions à  
15 poser? Non. O.K.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Madame la Présidente, avec votre autorisation, on  
18 me suggère une question qui n'a pas été traitée,  
19 une dernière avec monsieur Olechnowicz.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Allez-y.

22 RÉINTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

23 Merci.

24 Q. [674] Monsieur Olechnowicz, on revient uniquement,  
25 et vous l'avez dit tout à l'heure, qu'il y avait un



1 certain malaise et c'est des choses dont on ne se  
2 parlait pas entre associés, la question des  
3 contributions et le financement des partis  
4 politiques. D'où vient ce... pourquoi le malaise?

5 R. Bien, en fait, je pense qu'on parlait du malaise  
6 d'en parler avec d'autres firmes.

7 Q. [675] D'autres firmes. Mais, à l'intérieur de...

8 R. Non, à l'intérieur, je veux dire, c'était quelque  
9 chose que j'étais à l'aise d'en parler, mais c'est  
10 juste... c'était pas un sujet qu'on parlait. Mais,  
11 c'était plus que on n'en parlait entre mettons  
12 firmes, on se parlait pas de ça.

13 Q. [676] O.K. Mais, donc à l'intérieur chez vous entre  
14 associés, il y avait pas de problème.

15 R. Non, non, les gens savaient qu'on contribuait aux  
16 différents partis politiques, là, ils le  
17 savaient...

18 Q. [677] O.K.

19 R. ... ils faisaient des chèques, là.

20 Q. [678] O.K. Ça va. C'est tout ce que je voulais  
21 tirer au clair avec le témoin.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Parfait. Merci, Monsieur.

24 R. Merci. Terminé?

25 Q. [679] Oui.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[680]** Oui.

3 R. Merci beaucoup.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci, Monsieur Olechnowicz.

6 R. Merci.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[681]** Merci, Monsieur Olechnowicz.

9 R. Merci.

10

11 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

12

13

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Madame la Présidente, je sais que... bien, il est  
16 et dix (12 h 10) et il y a un dernier témoin qui  
17 est ici ce matin, monsieur Christian Fay qui doit  
18 quitter le pays à la fin de l'après-midi, là,  
19 pour... pour l'Europe. Alors, on a devancé, on a  
20 changé l'ordre des témoins. Avec votre  
21 permission...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Allez-y.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 ... monsieur Fay, on le ferait entendre dès

1 maintenant. Pour profiter du temps qu'il nous  
2 reste, monsieur Fay, si vous pouvez vous asseoir.

3 M. CHRISTIAN FAY :

4 Merci. Bonjour, Madame la Présidente. Bonjour,  
5 Monsieur le Commissaire.

6

7

8

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce sixième (6e)  
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 CHRISTIAN FAY, vice-président, Signalisation Groupe  
7 SMG

8

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. [682] Merci, Monsieur Fay.

13 R. Merci.

14 Q. [683] Alors, on va sauter un petit peu du coq à  
15 l'âne, on va traiter d'un autre sujet, Monsieur  
16 Fay, et on va aller...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Mais, je pense que monsieur Fay avait quand même  
19 certains liens ou quelque chose...

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 ... avec CIMA+.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Oui. Avec CIMA+ aussi, c'est... on en profite à ce

1 moment-ci.

2 Q. **[684]** Justement, dans le cadre d'un contrat où vous  
3 avez été... votre firme a été associée avec CIMA ou  
4 une filiale de CIMA, il y a eu des problèmes avec  
5 le ministère des Transports. Et je comprends...  
6 Malheureusement, vous devez répondre pour qu'on  
7 enregistre, quand vous faites le signe de tête, ça  
8 n'enregistre pas.

9 R. Oui. Pardon.

10 Q. **[685]** Oui. Alors, êtes-vous capable juste de nous  
11 souligner... de nous résumer qu'est-ce qu'était ce  
12 contrat-là? On parlait de panneaux de signalisation  
13 variables.

14 R. Non. À l'époque, j'avais une entreprise qui  
15 s'appelle Summum signalisation.

16 Q. **[686]** O.K.

17 R. ... qui a fait un consortium avec CIMA+.

18 Q. **[687]** Oui.

19 R. Donc, on s'est... on a créé une entité qui  
20 s'appelait CIMA Technologie qui a obtenu un contrat  
21 avec la Ville de Laval pour faire de la  
22 signalisation touristique.

23 Q. **[688]** Et il y a eu des problèmes dans... lors de...  
24 la mise en oeuvre de ce contrat-là?

25 R. Non, non. Le problème c'est... est arrivé dans un

1 autre contrat que Summum Signalisation a eu avec le  
2 ministère des Transports du Québec.

3 Q. [689] Voilà. Alors, c'est ce contrat-là. Et je  
4 comprends que le ministère des Transports a mis fin  
5 au contrat alors que vous étiez en train de le  
6 mettre en oeuvre, de le faire?

7 R. C'est exact. On était en train de faire le contrat  
8 et le ministère des Transports a d'abord interrompu  
9 le contrat pour... pour faire une enquête et  
10 ensuite, l'a annulé.

11 Q. [690] Il l'a annulé. Je comprends qu'à la toute  
12 fin, il y aura une poursuite judiciaire de votre  
13 entreprise contre le ministère des Transports...

14 R. C'est exact.

15 Q. [691] ... que vous avez gagnée. Vous avez gagné une  
16 indemnité de plus d'un million de dollars à cause  
17 des coûts que vous aviez encourus dans l'exécution  
18 de ce contrat-là?

19 R. Effectivement. Le... le juge a estimé que le  
20 contrat avait été annulé pour des bonnes... pour  
21 des mauvaises raisons et donc, on a gagné le procès  
22 pour un million six (1,6 M\$).

23 Q. [692] On va se replacer maintenant pendant... au  
24 moment où vous... le ministère des Transports  
25 annule cette décision-là, avez-vous fait des

1           démarches auprès du ministère des Transports pour  
2           tenter de régler la situation avec eux?

3           R. Oui. En fait, d'abord j'ai reçu une lettre qui  
4           interrompait le contrat pour des... des raisons qui  
5           n'étaient pas divulguées. Donc, j'ai fait des  
6           démarches pour essayer de parler à des... des hauts  
7           fonctionnaires pour savoir pour quelle raison le  
8           contrat était interrompu. Et je n'ai pas réussi à  
9           avoir de... de raison et en fait, personne ne  
10          voulait prendre mon appel.

11          Q. **[693]** Qu'est-ce que vous avez fait pour tenter de  
12          régler le problème?

13          R. Ce que j'ai fait, je suis passé par monsieur Gilles  
14          Cloutier.

15          Q. **[694]** Oui.

16          R. Qui arrêta pas de nous dire qu'il avait beaucoup  
17          de relations, donc je lui ai demandé s'il pouvait  
18          m'obtenir un rendez-vous avec quelqu'un en autorité  
19          au ministère des Transports.

20          Q. **[695]** Vous...

21          (12:19:49)

22          LA PRÉSIDENTE :

23          Q. **[696]** Comment... comment étiez vous arrivé en  
24          contact avec monsieur Cloutier? Vous dites que  
25          monsieur Cloutier arrêta pas de vous dire qu'il

1           avait des contacts avec tout le monde.

2           R. Oui.

3           Q. **[697]** Comment étiez-vous arrivé?

4           R. En fait, monsieur Cloutier connaissait très bien  
5           mon directeur général chez Signalisation SSS qui  
6           était une des entreprises de notre groupe. Et donc  
7           je l'avais rencontré quelques fois, peut-être cinq,  
8           six fois. Et donc je savais que c'était un  
9           lobbyiste puis qu'il se vantait, évidemment,  
10          d'avoir beaucoup de relations au niveau  
11          gouvernemental.

12          Me PAUL CRÉPEAU :

13          Q. **[698]** Et votre directeur général s'appelait  
14          monsieur?

15          R. Mon directeur général s'appelait monsieur Louis  
16          Thibodeau.

17          Q. **[699]** Alors, c'est monsieur Thibodeau qui vous a  
18          introduit à monsieur Cloutier?

19          R. C'est ça. Bien, il m'avait introduit avant ça, mais  
20          quand il y a eu ce problème et que j'arrivais pas à  
21          parler à des hauts fonctionnaires au Ministère,  
22          j'ai demandé à Louis Thibodeau s'il pensait que  
23          monsieur Gilles Cloutier pourrait nous aider à  
24          avoir un rendez-vous puisqu'il connaissait beaucoup  
25          de monde.



1 Q. [700] Un rendez-vous. Visiez-vous quelqu'un en  
2 particulier à ce moment-là?

3 R. Non, je voulais avoir quelqu'un de... quelqu'un en  
4 autorité pour qu'on puisse régler ce problème que  
5 j'avais avec... avec ce contrat.

6 Q. [701] Auparavant, aviez-vous tenté de le régler  
7 avec le directeur territorial?

8 R. J'avais essayé de le régler avec le directeur  
9 territorial, j'avais essayé d'appeler des sous-  
10 ministres adjoints, mais j'avais... j'avais...  
11 personne prenait mes appels.

12 Q. [702] Donc, vous demandez à monsieur Thibodeau  
13 d'établir un contact avec monsieur Cloutier. Est-ce  
14 que ça s'est fait?

15 R. Effectivement. Monsieur Cloutier m'a appelé, il m'a  
16 demandé quel était le problème. Donc, je lui ai  
17 raconté le... le litige en question, et je lui ai  
18 demandé : « Est-ce que tu peux avoir accès à  
19 quelqu'un de... de haut placé au Ministère pour  
20 qu'on essaie de régler ce problème? » Il m'a dit :  
21 « Je te reviens. » Donc, il m'a rappelé quelques  
22 jours plus tard, peut-être deux, trois jours pour  
23 me dire : « J'ai obtenu un rendez-vous avec le  
24 ministre. »

25 Q. [703] On est à quelle... on est à quelle année,

1            quelle période?

2            R. On est en deux mille un (2001) et on est en... en  
3            janvier ou février.

4            Q. **[704]** O.K. Au tout début de l'année?

5            R. Au tout début de l'année, oui.

6            Q. **[705]** Alors, O.K. Tout début de deux mille un  
7            (2001) ou tout début de deux... deux mille un  
8            (2001)?

9            R. Deux mille un (2001).

10          Q. **[706]** O.K. Alors, il a tenté de vous obtenir un  
11          rendez-vous et il vous a obtenu un rendez-vous?

12          R. Il m'a obtenu un rendez-vous, en fait, assez  
13          rapidement puisqu'il m'a rappelé quelques jours  
14          plus tard. Je sais pas si c'était deux jours, trois  
15          jours, quatre jours, mais assez rapidement il m'a  
16          rappelé pour me dire qu'il avait un rendez-vous  
17          avec le ministre des Transports, qui était monsieur  
18          Guy Chevrette. Et le rendez-vous était quatre, cinq  
19          jours plus tard. Donc, ça s'est fait très très  
20          vite.

21          Q. **[707]** Alors contez-nous, par la suite, je vous  
22          laisse conter comment ça s'est produit.

23          R. Donc, le rendez-vous avec monsieur Chevrette,  
24          c'était à sa résidence personnelle à Joliette.  
25          Donc, je suis parti... donc, c'était un rendez-vous

1 vers six heures et demie (18h30), sept heures (19h)  
2 le soir. Je suis parti de Laval avec mon directeur  
3 général, Louis Thibodeau. On était tous les deux  
4 dans la voiture. Et le rendez-vous était chez un  
5 ami de monsieur Chevrette au centre-ville de  
6 Joliette, qui allait nous amener chez monsieur... à  
7 la résidence privée de monsieur Chevrette. Donc, on  
8 est parti et on s'est retrouvé au centre-ville de  
9 Joliette chez un monsieur Gilles Beaulieu.

10 Q. **[708]** Oui.

11 R. Il y avait Gilles Cloutier, Gilles Beaulieu, Louis  
12 Thibodeau et moi-même.

13 Q. **[709]** Oui. Donc, on est rentré dans les bureaux de  
14 ce monsieur Beaulieu que je connaissais pas, qui  
15 n'était pas dans les transports, qui faisait  
16 quelque chose dans le... il faisait des affaires,  
17 je pense, dans l'immobilier, donc monsieur Beaulieu  
18 m'a demandé pourquoi je voulais voir monsieur  
19 Chevrette, donc je lui ai expliqué à nouveau,  
20 enfin, à nouveau, j'ai réexpliqué le litige que  
21 j'avais avec le ministère des Transports, que  
22 c'était la raison pour laquelle je voulais voir  
23 monsieur Chevrette, et donc après une demi-heure on  
24 est partis, on l'a suivi, on est allés à la  
25 résidence de monsieur Chevrette.

1 Q. [710] Saviez-vous où habitait monsieur Chevrette à  
2 ce moment-là?

3 R. Non, pas du tout.

4 Q. [711] Et aujourd'hui...

5 R. Bien je savais qu'il habitait à Joliette.

6 Q. [712] Il habitait à Joliette et c'est dans une  
7 résidence privée où vous êtes allés à ce moment-là.

8 R. C'est exact.

9 Q. [713] ConteZ-nous ça. Vous arrivez là, qui se  
10 trouve à la résidence?

11 R. On arrive là, il devait être six heures et demie-  
12 sept heures (18 h 30-19 h), il faisait nuit, c'est  
13 l'hiver. Juste au moment où on arrive il y a le  
14 garde du corps de monsieur Chevrette qui part puis  
15 qui envoie la main, qui salue quelqu'un dans notre  
16 groupe et puis, donc on rentre dans la résidence et  
17 puis on s'installe dans la cuisine.

18 Q. [714] Et qui se trouve dans la résidence?

19 R. Il y a monsieur Chevrette.

20 Q. [715] Avez-vous vu quelqu'un d'autre?

21 R. Non, personne d'autre.

22 Q. [716] O.K.

23 R. Et puis les quatre personnes que je vous ai nommées  
24 tout à l'heure.

25 Q. [717] Alors vous dites qu'il y a monsieur

1 Chevrette. Le connaissiez-vous avant ça?

2 R. Je l'avais vu à quelques reprises à des événements  
3 de l'Association québécoise des transports donc je  
4 l'avais salué, j'étais sur le conseil  
5 d'administration de l'Association à l'époque, ça  
6 fait que quand il m'a vu, il m'a dit « je te  
7 connais » donc j'ai dit « Oui, c'est dans tel  
8 contexte que vous m'avez vu », mais je le  
9 connaissais pas, je l'avais rencontré à deux ou  
10 trois reprises.

11 Q. **[718]** O.K. Alors, mais c'est ça, ça a été, vous  
12 saviez que c'était le ministre des Transports.

13 R. Tout à fait, oui.

14 Q. **[719]** Alors qu'est-ce qui se passe? Vous êtes au  
15 domicile et...

16 R. Donc on est au domicile, on est dans sa cuisine et  
17 puis, donc, il me demande d'expliquer la raison de  
18 la rencontre donc je lui explique le litige,  
19 l'origine du litige et puis la position que j'ai  
20 parce que, en fait, le ministère a pris une  
21 décision qui, sur le plan légal, n'avait pas  
22 beaucoup de sens et donc c'était certain que  
23 j'allais, si j'avais pas, si on m'annulait ce  
24 contrat, je faisais un procès et je pensais que  
25 j'avais des très grosses chances de le gagner. Donc

1 je lui ai expliqué que l'idéal ça serait qu'il  
2 regarde ça avec son ministère et qu'on essaie de  
3 trouver une solution...

4 Q. [720] Oui.

5 R. ... plutôt que d'aller vers une guerre juridique.

6 Q. [721] O.K. Qu'est-ce qu'il vous a répondu?

7 R. Donc il a pris le temps d'écouter mon histoire, il  
8 a pris le temps aussi de lire la lettre que j'avais  
9 écrite au directeur territorial de Montréal suite à  
10 l'enquête que le ministère avait faite et donc ça a  
11 pris à peu près vingt (20) minutes et à la fin il  
12 m'a dit : « Christian, tu as aucun problème. Ton  
13 projet, je comprends tout à fait ton point, il y a  
14 pas de problème, ton litige on va le régler ». Il  
15 m'a dit : « Par contre, dans le litige il y avait  
16 aussi CIMA. » Il m'a dit : « J'aimerais bien  
17 trouver une solution pour régler le problème de  
18 CIMA et c'est peut-être un peu plus compliqué,  
19 c'est une firme d'ingénieurs et donc eux ils ont  
20 peut-être un autre problème et j'aimerais bien le  
21 régler parce que CIMA c'est une entreprise sérieuse  
22 qui avait beaucoup investi dans la signalisation  
23 électronique donc j'aimerais pas qu'ils soient  
24 éliminés. » Donc il m'a dit : « Donne-moi deux  
25 semaines, t'inquiète pas pour ton dossier, il va

1 être réglé, laisse-moi deux semaines pour essayer  
2 de réfléchir à une solution pour que je règle le  
3 problème des deux, de ta firme...

4 Q. **[722]** Régler le dossier.

5 R. Régler le dossier pour tout le monde.

6 (12:19:49)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[723]** Est-ce que CIMA était déjà impliquée dans le  
9 dossier au moment où vous faisiez les travaux?

10 R. CIMA a été nommée surveillant dans ce dossier, deux  
11 mois après que j'aie obtenu mon contrat.

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Q. **[724]** Et c'est ça qui était la base du litige.

14 R. La base du litige, justement, c'est qu'on était en  
15 consortium dans une autre affaire donc il y a  
16 quelqu'un qui s'est plaint en disant « comment ça  
17 se fait que ces deux entreprises sont en  
18 consortium? Il y en a une qui surveille l'autre. »  
19 Ça, c'était la base du litige.

20 Q. **[725]** Donc CIMA qui surveillait CIMA, c'était la  
21 prétention du ministère des Transports?

22 R. C'est ça, c'est ça.

23 Q. **[726]** O.K. Et...

24 R. Et le ministère disait : « Mon consentement... » du  
25 ministère « ... a été vicié quand j'ai signé ce

1 contrat puisque votre surveillant est lié à vous  
2 dans un autre consortium », et là où ça ne tenait  
3 pas la route, c'est quand moi j'ai obtenu mon  
4 contrat le premier (1er) août deux mille un (2001),  
5 il y avait, il y avait pas de surveillants, le  
6 contrat de CIMA a été signé en novembre donc après  
7 même l'interruption du contrat.

8 Q. [727] C'est ça. Alors il y a eu...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [728] Alors donc vous dites le contrat de CIMA a  
11 été signé après l'interruption de votre contrat?

12 R. Oui, absolument.

13 Q. [729] O.K.

14 R. Absolument.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. [730] Alors c'était, c'était votre bon point, c'est  
17 ce que vous avez fait valoir à monsieur Chevrette.  
18 Il vous a demandé deux semaines et qu'est-ce qui  
19 s'est passé?

20 R. Et donc, oui, on s'est quittés, il m'a dit :  
21 « Donne-moi deux semaines, je vais essayer de  
22 régler ça, mais j'ai besoin de deux semaines parce  
23 que je dois chercher une solution pour régler le  
24 problème de CIMA » parce que, en fait, l'idée c'est  
25 que les deux entreprises perdaient leur contrat,



1 Summun et CIMA qui avait un contrat de  
2 surveillance. Et ce qui s'est passé c'est qu'après  
3 dix (10) jours monsieur Chevrette a démissionné.

4 Q. **[731]** Alors c'est sa démission comme député et  
5 ministre?

6 R. Sa démission comme ministre, le gouvernement de  
7 monsieur Landry à l'époque.

8 Q. **[732]** Je vous pose la question, vous nous avez  
9 placé ça janvier, février, au début de l'hiver deux  
10 mille un (2001). Est-ce que c'est possible que ce  
11 soit janvier et février deux mille deux (2002)?

12 R. Oui, c'est possible. Excusez-moi. C'est exact.  
13 Parce que mon contrat a été...

14 Q. **[733]** C'est au moment où il a démissionné?

15 R. Oui.

16 Q. **[734]** Ça, vous le savez, que c'est au moment où il  
17 a donné sa démission?

18 R. Et je suis assez précis, parce que quand il a  
19 démissionné, je me suis dit, il m'avait donné deux  
20 semaines, et puis ça a fait dix (10) jours, ça fait  
21 que je suis sûr qu'il n'a pas réglé le problème.  
22 Donc, je me souviens de ça. En retrouvant la  
23 date...

24 Q. **[735]** O.K. Vous l'associez...

25 R. Oui. En retrouvant la date de sa démission, vous

1           enlevez dix (10) jours et ça donne à un jour près  
2           la date de la rencontre chez lui.

3           Q. **[736]** Alors, c'est là que vous avez placé la  
4           rencontre, une dizaine de jours avant la démission  
5           de monsieur Chevrette.

6           R. Oui.

7           Q. **[737]** Et finalement, il n'a pas réglé ce problème-  
8           là?

9           R. Donc, il n'a pas réglé, ça n'a pas été réglé, puis  
10          ça s'est terminé devant les tribunaux.

11          Q. **[738]** Vous êtes allé devant les tribunaux et c'est  
12          là que vous expliquez que vous avez fait valoir  
13          votre point de vue, vous avez eu gain de cause, où  
14          on vous a remboursé des dommages et intérêts pour  
15          un million six cent mille (1,6 M\$), quelque  
16          chose...

17          R. Un million six cent mille (1,6 M\$), oui.

18          Q. **[739]** O.K.

19          LA PRÉSIDENTE :

20          On peut peut-être revenir à la formation de  
21          monsieur?

22          Me PAUL CRÉPEAU :

23          Q. **[740]** Oui, peut-être, Monsieur, nous indiquer votre  
24          formation?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maître Crépeau, comme je ne sais pas si vous en  
3 avez encore pour longtemps, mais...

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 J'ai fini avec le témoin.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Ah bon.

8 Q. **[741]** Alors, donc, bien, dites-nous quelle était  
9 votre formation?

10 R. J'ai étudié en France à l'École supérieure de  
11 commerce de Sophia-Antipolis, j'ai l'équivalent  
12 d'une maîtrise en administration des affaires. J'ai  
13 un diplôme d'études comptables supérieures, un  
14 certificat d'études supérieures en révision  
15 comptable et un certificat d'études supérieures en  
16 gestion et organisation des entreprises.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[742]** Et vous faites des affaires ici au Québec  
19 dans le domaine de la signalisation?

20 R. Je suis dans le domaine de la signalisation depuis  
21 quatre-vingt-huit (88).

22 Q. **[743]** Et vous avez même été, je pense, président de  
23 l'Association de...

24 R. J'ai été président de l'Association québécoise des  
25 transports en deux mille trois (2003) et président

1 de l'Association en signalisation de chantiers du  
2 Québec en deux mille treize (2013) et quatorze  
3 (14), début quatorze (14).

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, est-ce que les parties ont des questions  
6 pour monsieur Fay?

7 Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Oui, j'en aurai.

9 Me BENOÎT BOUCHER :

10 J'aurai quelques questions aussi.

11 (12:23:21)

12 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

13 Q. **[744]** Bonjour Monsieur Fay, je représente le Parti  
14 Québécois, je suis Estelle Tremblay. Je vais vous  
15 poser quelques questions.

16 R. Bien sûr.

17 Q. **[745]** Alors, est-ce que vous habitez Joliette?

18 R. Non, j'habite à Laval. À l'époque, j'habitais à  
19 Montréal.

20 Q. **[746]** Donc, Joliette n'était pas un endroit que  
21 vous connaissiez en particulier?

22 R. C'est exact.

23 Q. **[747]** Et lorsque vous avez fait cette rencontre en  
24 janvier deux mille deux (2002), quel était le jour  
25 de la semaine où vous avez fait cette rencontre?

1 Est-ce que c'était un jour de semaine ou un jour de  
2 fin de semaine?

3 R. C'était un jour de semaine, c'était un mardi,  
4 mercredi ou jeudi. Je ne pense pas que c'était le  
5 premier jour ni le dernier jour de la semaine.

6 Q. **[748]** Donc, vous placez, la démission de monsieur  
7 Chevrette a eu lieu le vingt-neuf (29) janvier deux  
8 mille deux (2002). Donc, c'est la semaine avant  
9 cette... donc, on parle de la semaine du vingt et  
10 un (21) janvier deux mille deux (2002)?

11 R. S'il a démissionné le vingt-neuf (29), vous enlevez  
12 dix (10) jours, oui, donc le dix-neuf (19), à peu  
13 près , le dix-neuf (19), dix-huit (18), dix-sept  
14 (17), quelque chose comme ça.

15 Q. **[749]** Vous dites que la rencontre a eu lieu un jour  
16 de semaine?

17 R. Exact.

18 Q. **[750]** Et qu'elle a eu lieu à la fin de la journée?

19 R. Fin de la journée, oui.

20 Q. **[751]** À la fin de la journée? Et par conséquent, au  
21 cours de cette rencontre-là, est-ce que monsieur  
22 Chevrette ou monsieur Beaulieu vous a parlé d'une  
23 somme d'argent, d'une faveur ou d'un pot-de-vin  
24 pour régler votre problème?

25 R. Non.

1 Q. [752] Est-ce que monsieur Chevrette vous a demandé  
2 quelque chose en échange de ses services?

3 R. Non.

4 Q. [753] Est-ce que monsieur Chevrette vous a demandé  
5 de contribuer au financement politique du Parti  
6 Québécois?

7 R. Non.

8 Q. [754] Est-ce que monsieur Cloutier vous a demandé  
9 de l'argent ou quelque chose pour vous rendre ce  
10 service-là?

11 R. Non.

12 Q. [755] Est-ce que vous avez payé quelque chose à  
13 monsieur Cloutier pour vous avoir rendu ce service-  
14 là?

15 R. Non.

16 Q. [756] Est-ce que monsieur Beaulieu vous a demandé  
17 quelque chose pour rendre ce service-là?

18 R. Non.

19 Q. [757] Est-ce que vous avez payé quelque chose à  
20 monsieur Beaulieu...

21 R. Non.

22 Q. [758] ... pour vous rendre ce service-là? Est-ce  
23 qu'au cours de cette rencontre, monsieur Chevrette  
24 a commis un acte inapproprié ou malhonnête envers  
25 vous?

1 R. Non.

2 Q. [759] Ou après?

3 R. Non.

4 Q. [760] Est-ce que monsieur Chevrette a fait auprès  
5 de vous ou auprès de votre entreprise des  
6 interventions après cette rencontre-là?

7 R. Non.

8 Q. [761] Connaissez-vous l'adresse où a eu lieu cette  
9 rencontre?

10 R. Non, je ne pourrais pas vous la dire.

11 Q. [762] Est-ce que vous êtes en mesure de confirmer  
12 la description de la résidence où a lieu cette  
13 rencontre?

14 R. Il faisait nuit, mais il me semble que c'est une  
15 résidence genre bungalow. On est passé par  
16 l'arrière. On est entré par la porte de la cuisine.  
17 Donc, j'ai vu qu'une pièce, la cuisine.

18 Q. [763] Est-ce que monsieur Chevrette vous paraissait  
19 vivre seul dans cette résidence?

20 R. Oui. Oui. Enfin, j'ai vu que la cuisine. Donc...

21 Q. [764] Vous n'avez pas vu sa conjointe...

22 R. Non.

23 Q. [765] ... ou sa famille?

24 R. Non.

25 Q. [766] Rien. Donc, vous avez vu aucune autre

1           personne qui aurait résidé avec monsieur Chevrette  
2           à cet endroit?

3           R. C'est exact.

4           Q. **[767]** Bon. Est-ce que vous avez été mis au courant  
5           que monsieur Chevrette ne résidait plus à Joliette  
6           depuis le mois de mai quatre-vingt-dix-neuf (99)?

7           R. Non.

8           Q. **[768]** Est-ce que vous savez que monsieur Chevrette  
9           vivait à Québec avec sa conjointe depuis le mois de  
10          mai mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999)?

11          R. Non.

12          Q. **[769]** Est-ce que vous savez que monsieur Chevrette  
13          n'avait pas de lien avec monsieur Louis Thibodeau,  
14          votre directeur général?

15          R. Je sais qu'il n'y avait pas de lien. Je pense  
16          qu'ils se connaissaient comme monsieur Chevrette me  
17          connaissait, c'est-à-dire qu'il me voyait de temps  
18          en temps à l'Association québécoise des transports.

19          Q. **[770]** Mais est-ce que monsieur Chevrette a semblé  
20          le reconnaître, comme il l'a fait pour vous?

21          R. Oui.

22          Q. **[771]** Est-ce que monsieur Cloutier vous a appelé  
23          pour vous mettre en contact avec la Commission?

24          R. Non.

25          Q. **[772]** Est-ce que vous avez eu des discussions avec



1 monsieur Cloutier récemment?

2 R. Non.

3 Q. [773] Avant de venir témoigner?

4 R. Non.

5 Q. [774] Est-ce que vous avez discuté de votre  
6 témoignage avec monsieur Cloutier?

7 R. Non.

8 Q. [775] Depuis combien de temps êtes-vous assigné?

9 R. Qu'est-ce que ça veut dire?

10 Q. [776] Depuis combien de temps avez-vous eu un  
11 subpoena?

12 R. Ah, j'ai reçu ça la semaine dernière.

13 Q. [777] Merci. Je n'ai plus de questions.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Maître Boucher.

16 (12:28:04)

17 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me BENOIT BOUCHER :

18 Q. [778] Bonjour, Monsieur Fay. Benoit Boucher, je  
19 représente le Procureur général du Québec.

20 R. Oui.

21 Q. [779] Je veux juste essayer de comprendre un petit  
22 peu le litige qui vous opposait au ministère des  
23 Transports en deux mille deux (2002). Vous nous  
24 avez dit qu'il semblerait que le Ministère avait  
25 allégué à un moment donné ou à un autre un espèce

1 de conflit d'intérêts qui aurait pu exister. C'est  
2 exact?

3 R. C'est exact, oui.

4 Q. **[780]** Et ce conflit d'intérêts là serait avec la  
5 firme CIMA?

6 R. C'est exact, oui.

7 Q. **[781]** Vous étiez engagé avec CIMA dans un  
8 consortium qui s'appelait CIMA Technologie, n'est-  
9 ce pas?

10 R. C'est exact.

11 Q. **[782]** Vous étiez partenaires à cinquante cinquante  
12 (50/50)?

13 R. C'est exact.

14 Q. **[783]** Depuis le vingt-huit (28) avril mil neuf cent  
15 quatre-vingt-dix-huit (1998), c'est exact?

16 R. Avril quatre-vingt-dix-huit (98). Je ne sais pas si  
17 c'est vingt-huit (28), mais avril quatre-vingt-dix-  
18 huit (98), ça me semble correct.

19 Q. **[784]** Vous avez participé à un appel de  
20 qualification en deux mille un (2001) en vue de  
21 vous qualifier pour la fourniture et l'installation  
22 de panneaux de messages variables, c'est exact?

23 R. Bien, il y avait deux projets. Il y avait la  
24 qualification pour être un fournisseur du ministère  
25 des Transports. Et il y avait aussi la soumission

1           pour les vingt-six (26) panneaux à messages  
2           variables que vous voyez installés dans la région  
3           de Montréal.

4           Q. **[785]** Pour la qualificaition...

5           R. Oui.

6           Q. **[786]** ... c'était en deux mille un (2001)?

7           R. Non, il y a eu... Bien, la qualification, il  
8           fallait la refaire à tous les deux ans. Donc, ça  
9           faisait... J'avais déjà fait deux fois. Donc, en  
10          deux mille un (2001), c'était la deuxième fois que  
11          j'ai été qualifié. Donc, j'ai dû être qualifié en  
12          quatre-vingt-dix-huit (98) ou quatre-vingt-dix-neuf  
13          (99).

14          Q. **[787]** Qui avait préparé les devis pour la  
15          qualification?

16          R. CIMA.

17          Q. **[788]** Quelle est la firme?

18          R. CIMA.

19          Q. **[789]** C'est CIMA qui avait préparé...

20          R. Oui.

21          Q. **[790]** ... les devis pour la qualification?

22          R. Pour la préqualification.

23          Q. **[791]** Pour la préqualification. Et vous vous êtes  
24          qualifié?

25          R. Et je me suis qualifié, oui.

1 Q. **[792]** En deux mille un (2001) quand vous avez  
2 demandé pour les vingt-huit (28)... pour les vingt-  
3 six (26) panneaux de messages variables, qui avait  
4 préparé les plans et devis pour ces vingt-six (26)  
5 panneaux-là?

6 R. C'était CIMA.

7 Q. **[793]** C'était CIMA également. Et vous avez obtenu  
8 le contrat?

9 R. Oui.

10 Q. **[794]** Vous étiez toujours...

11 R. Excusez-moi, c'est un contrat au plus bas prix.

12 Q. **[795]** Oui, je comprends.

13 R. Ouverture publique.

14 Q. **[796]** Je comprends. C'est CIMA qui avait préparé le  
15 devis?

16 R. C'est exact.

17 Q. **[797]** À ce moment-là, c'était... Vous avez obtenu  
18 le contrat le premier (1er) août deux mille un  
19 (2001), c'est exact?

20 R. Le premier (1er) août deux mille un (2001), oui,  
21 c'est exact.

22 Q. **[798]** Et à ce moment-là vous étiez toujours associé  
23 à... était toujours associé à cinquante cinquante  
24 (50/50) avec CIMA?

25 R. Oui, parce que le consortium, on a revendu nos

1 actions en novembre deux mille un (2001).

2 Q. **[799]** Le lendemain de la date à laquelle on vous a  
3 suspendu le contrat, n'est-ce pas?

4 R. Le lendemain, oui, deux jours... deux jours après  
5 qu'on ait suspendu le contrat. J'ai reçu la lettre  
6 de suspension du contrat le trente et un (31)  
7 octobre.

8 Q. **[800]** Est-ce que vous savez, Monsieur Fay, si, à  
9 cette époque-là, la firme qui préparait les plans  
10 et devis pour un contrat en particulier obtenait  
11 automatiquement la surveillance des travaux?

12 R. Non.

13 Q. **[801]** Vous ne savez pas ça?

14 R. Non.

15 Q. **[802]** Est-ce que vous savez que, dans ce contrat-là  
16 en particulier, il était convenu que CIMA obtienne  
17 la surveillance des travaux parce qu'il avait  
18 préparé les plans et devis?

19 R. Non, parce que dans les premières réunions de  
20 préparation avec le Ministère, le représentant du  
21 Ministère nous avait dit qu'il y avait deux firmes  
22 en lice pour le contrat de surveillance. C'était  
23 Roche et CIMA.

24 Q. **[803]** Et au moment où vous teniez ces... Je  
25 m'excuse. Mais après que le contrat a été octroyé,

1 il y a eu des réunions de chantier auxquelles ont  
2 participé CIMA?

3 R. Exact.

4 Q. **[804]** Et vous avez proposé une nouvelle technologie  
5 ou, en tout cas, une modification à la technologie?

6 R. C'est exact.

7 Q. **[805]** Et c'est CIMA qui faisait les représentations  
8 auprès du ministère des Transports pour que cette  
9 nouvelle technologie-là soit acceptée, c'est exact?

10 R. Oui, c'est exact.

11 Q. **[806]** Ça va. Je n'ai pas d'autres questions. Je  
12 vous remercie.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Est-ce que quelqu'un d'autre veut poser des  
15 questions à monsieur Fay? Non. Parfait. Alors donc,  
16 nous suspendons les audiences jusqu'à lundi. Merci,  
17 Monsieur.

18 R. Je vous remercie, Madame.

19

20 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

21

22 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

23

---

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

SERMENT

Nous, soussignés, CLAUDE MORIN et DANIELLE BERGERON, sténographes officiels, certifions que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

Claude Morin (Tableau #200569-7)

Sténographe officiel

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle